



LICENCE

Mention : Sciences Du Langage

Provisoire

Bienvenue à l'université de TOURS



LIVRET ÉTUDIANT

2025 - 2026

Sommaire

Les diplômes	5
L'organisation d'un diplôme de Licence à Tours	5
Présentation générale des études	6
Déroulement d'une année universitaire	6
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	7
Délivrance du diplôme de licence générale	8
Les points bonifiants	9
Cours « enjeux de la transition écologique et sociale »	9
Les compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP)	9
L'aménagement de sa scolarité	10
Le régime spécial d'études (RSE)	10
La césure	11
Les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante	12
Escale, la plateforme d'accompagnement	12
Les clés de la réussite	13
Motex	13
Transformation numérique · M-DiLL	13
L'aide à l'insertion professionnelle	13
Les certifications	15
Services étudiants	16
Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)	16
La mobilité étudiante - Etudes et stages à l'étranger	17
NEOLAiA	17
Service de la vie étudiante	18
Les aides sociales	18
Service de la transition écologique et sociale	19
Présentation composante	20

Introduction

L'université de Tours place la formation, la réussite, l'innovation et la professionnalisation des étudiants au cœur de son projet.

Avec huit facultés dont un pôle santé, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), l'université de Tours offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses plus de 32000 étudiantes et étudiants.

Université inclusive, elle fait une priorité de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes-hommes et de la question de la transition écologique et sociale.

Elle propose des formations s'appuyant sur la recherche menée au cœur des laboratoires par les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs. Avec plus de 34 laboratoires, l'université s'affiche comme la première institution de recherche publique en région Centre-Val de Loire.

Les équipes pédagogiques proposent des formations professionnalisantes. Elles intègrent des professionnels, universitaires comme des intervenants issus des secteurs socio-économiques. Des stages ou projets permettant le travail en groupe sont intégrés aux programmes. Enfin, les bibliothèques universitaires, réparties sur tous les campus, constituent un véritable soutien à la réussite étudiante.

Notre établissement, ouvert sur le monde, encourage la mobilité des étudiantes et étudiants, et accueille chaque année des étudiant·es et personnels internationaux. Elle est membre du groupement d'universités européennes NEOLAiA.

Via votre Environnement Numérique de Travail ENT, vous accédez à tous les services de l'université et à des outils numériques tels que votre emploi du temps, les cours en ligne, toute la documentation de la bibliothèque universitaire.



A la rentrée 2024, l'université lance l'application TOUCAM (TOurs CAMpus). Des services personnalisés vous seront proposés sur l'application : accès aux emplois du temps, agenda des événements culturels et sportifs, accès aux différents sites par géolocalisation, visuel de la carte UniCampus, contacts utiles, FAQ, et bien d'autres services.

L'application sera disponible sur les stores Apple et Android dès le 30 septembre 2024.

Autre support : une boîte à outils est à votre disposition sur la plateforme de cours en ligne CELENE. Elle a été développée afin de vous aider dans votre parcours académique et votre quotidien : carte étudiant, wifi, accès à Microsoft 365, salles en libre service, ENT, bonnes pratiques. Toutes les informations essentielles y sont accessibles pour commencer votre parcours universitaire, approfondir vos connaissances, ou vous lancer dans de nouvelles aventures intellectuelles.

Les diplômes LMD

Licence

Préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à une valeur de 180 Crédits Européens (ECTS) validés.

Master

Préparé en 2 ans après la Licence. Il est structuré en 4 semestres et correspond à une valeur de 300 ECTS validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2^{ème} année).

Doctorat

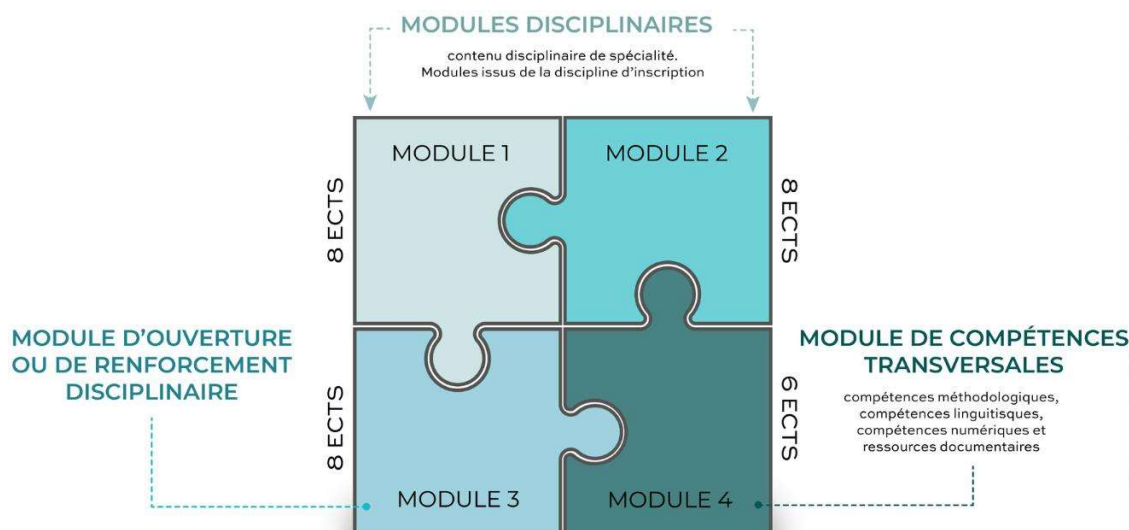
préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse

L'organisation d'un diplôme de Licence à Tours

Grâce à la nouvelle offre de formation, vous pourrez construire votre parcours avec différentes disciplines, et un fonctionnement par modules.

Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- Faciliter la réorientation,
- Permettre une spécialisation progressive,
- Atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant de renforcer votre culture, d'accroître votre ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.



Organisation de l'offre par semestre

Pour plus de renseignements sur votre licence, référez-vous à la partie 5 de votre livret.

Présentation générale des études

Déroulement d'une année universitaire

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT ET À CHAQUE SEMESTRE**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).



Les cours et gestion des absences

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle de présence est effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Notre règlement des études prévoit que :

- Si l'étudiant·e détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire.
- Sinon, l'étudiant·e fournit une explication écrite à son enseignant·e.

Ne pas justifier son absence a des conséquences importantes sur la validation de l'année universitaire. En effet, l'absence injustifiée ABI, est indiquée sur le relevé de notes. Considéré·e comme "défaillant·e", vous ne pourrez pas valider votre année.



Les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un remboursement.

La réorientation

Une procédure de réorientation est organisée à la fin du premier semestre pour les étudiants·es de première année qui souhaitent changer de filière.

📅 [réorientation à la fin du premier semestre](#)



Vous devez être particulièrement attentive et attentif à l'utilisation des ressources dans vos devoirs. Le plagiat, consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre. Il est assimilé à une fraude et donc relève de la Section disciplinaire. Les auteurs s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement.

Intelligence Artificielle Générative :

L'usage par les étudiantes et les étudiants des IA génératives (Chat GPT, Dall-E, Mistral, Copilote...) présentent des risques qu'il est essentiel de connaître (résultats incohérents, fournitures de données confidentielles, perte d'autonomie dans la maîtrise des savoirs et des compétences, problème éthique dans la rédaction de travaux qui doivent être évalués...). Les étudiantes et étudiants sont responsables des travaux académiques qu'ils présentent et donc de l'utilisation qu'ils font de l'IA dans ceux-ci. Cela implique de se rapprocher des équipes pédagogiques des différentes formations pour s'assurer des usages autorisés et proscrits des Intelligences artificielles.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de l'université de Tours

Modes de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences appelées M3C cadrent les épreuves d'examens, leur valeur pour la validation de l'année, les coefficients comme les Crédits Européens associés (ECTS). Elles permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et compétences tout au long de l'année.

Les M3C peuvent être adaptées par les équipes pédagogiques dans le contrat pédagogique afin de prendre en compte les parcours personnalisés ou prévoir des rythmes spécifiques d'apprentissage.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par :

- Un contrôle continu et régulier,
- Un examen terminal,
- Ces deux modes de contrôle combinés.

Deux sessions de contrôle des connaissances et compétences sont organisées par année universitaire pour chaque cours appelé également « élément pédagogique » : la première session et la seconde chance.

Seconde chance

L'organisation de cette seconde chance vous est garantie. Elle peut consister en :

- Une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale
- En cas de contrôle continu intégral, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre (par ex organiser 3 épreuves et retenir les 2 meilleures notes).

Les étudiant·es ayant des contraintes particulières, et notamment relevant d'un régime spécial d'études (RSE), bénéficient de droit d'une évaluation de substitution organisée par les établissements dans des conditions arrêtées par la commission de la formation et de la vie universitaire (un chapitre ultérieur sera consacré au RSE).

Toute évaluation organisée hors des séances de travaux dirigés ou pratiques est annoncée au moins sept jours à l'avance aux étudiants.

Capitalisation - compensation - report de notes - validation en licence générale

Vos semestres sont organisés en modules. Ces modules comprennent un ou plusieurs éléments pédagogiques.

Pour valider un module, il faut que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, soit égale ou supérieure à 10/20.

Le module alors validé est acquis définitivement même en cas de redoublement. Il n'est plus possible de s'y réinscrire. Il en est de même des crédits européens (ECTS).

Tableau récapitulatif des différents cas de validation ou ajournement :

	Modules	Note	Acquisition	Validation	Année
CAS 1		tous les modules ont une note ≥ 10 , ils sont définitivement acquis et l'année est validée.			
CAS 2	Module 1 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	L'année est validée : · Si la moyenne à l'année égale ou supérieure à 10/20 et · Si la moyenne sur les quatre modules dits fondamentaux (modules 1 et 2 des deux semestres) égale ou supérieure à 10/20
	Module 2 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 3 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	
	Module 4 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	
	Module 1 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 2 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 3 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	
	Module 4 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Validé par compensation	
CAS 3	Module 1 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	L'année est non validée si la moyenne générale sur les 8 modules est inférieure à 10.
	Module 2 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 4 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 1 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 2 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 4 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
CAS 4	Module 1 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	L'année est non validée. La moyenne à l'année est supérieure ou égale à 10 mais la moyenne au 4 modules dits fondamentaux est inférieure à 10 . L'étudiant est ajourné.
	Module 2 - Semestre 1	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 4 - Semestre 1	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 1 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 2 - Semestre 2	< 10	Module non-acquis	Non validé	
	Module 3 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	
	Module 4 - Semestre 2	≥ 10	Module acquis	Validé	

Il peut arriver qu'un·e étudiant·e ne valide pas son année mais valide une part importante des éléments pédagogiques ou modules. Dans ce cas, s'il ou elle le souhaite, il est possible de poursuivre dans l'année supérieure en cumulant, les matières restant à valider et les éléments de l'année supérieure.

Il faut cependant remplir les conditions suivantes :

- Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année de la licence : avoir capitalisé au moins 70% des coefficients des modules de L1 ;
- Entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année de la licence : avoir validé la première année de licence et avoir capitalisé au moins 80% des coefficients des modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

Attention, cette mesure demande un surcroît de travail, et vous pouvez faire le choix de ne pas activer cette option.

Délivrance du diplôme de licence générale

A l'issue des examens de 3^{ème} année, le jury se réunit et délibère sur vos résultats.

Pour valider la licence, il faut :

- Avoir validé chacune des 3 années
- Avoir la moyenne sur 10 aux 3 années

Les résultats sont publiés sur votre Environnement de Travail (ENT) via les tuiles ESCALE et MDW (Mon Dossier Web).

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf si vous constatez une erreur matérielle. Il faut alors vous manifester au plus vite auprès de votre responsable d'année, ou de votre scolarité.

Les points bonifiants

Depuis la rentrée 2024, il est désormais possible d'acquérir des points bonifiants pour la participation :

- au MOBIL,
- à une CERCIP "bonifiante" (en L2 ou L3 en plus du CERCIP obligatoire)

Ces points sont ajoutés à la moyenne de l'année mais ne permettent pas de valider les modules disciplinaires fondamentaux (1 et 2).

Cours « enjeux de la transition écologique et sociale »



Les étudiant·es de deuxième année de licence générale suivent un cours dédié aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Ce cours est commun à toutes les licences de l'université. Il aborde les thématiques du climat, de la biodiversité, de l'énergie, des ressources naturelles et les nouveaux modèles socio-économiques. Il est également l'occasion de décrire les méthodes de construction des connaissances scientifiques.



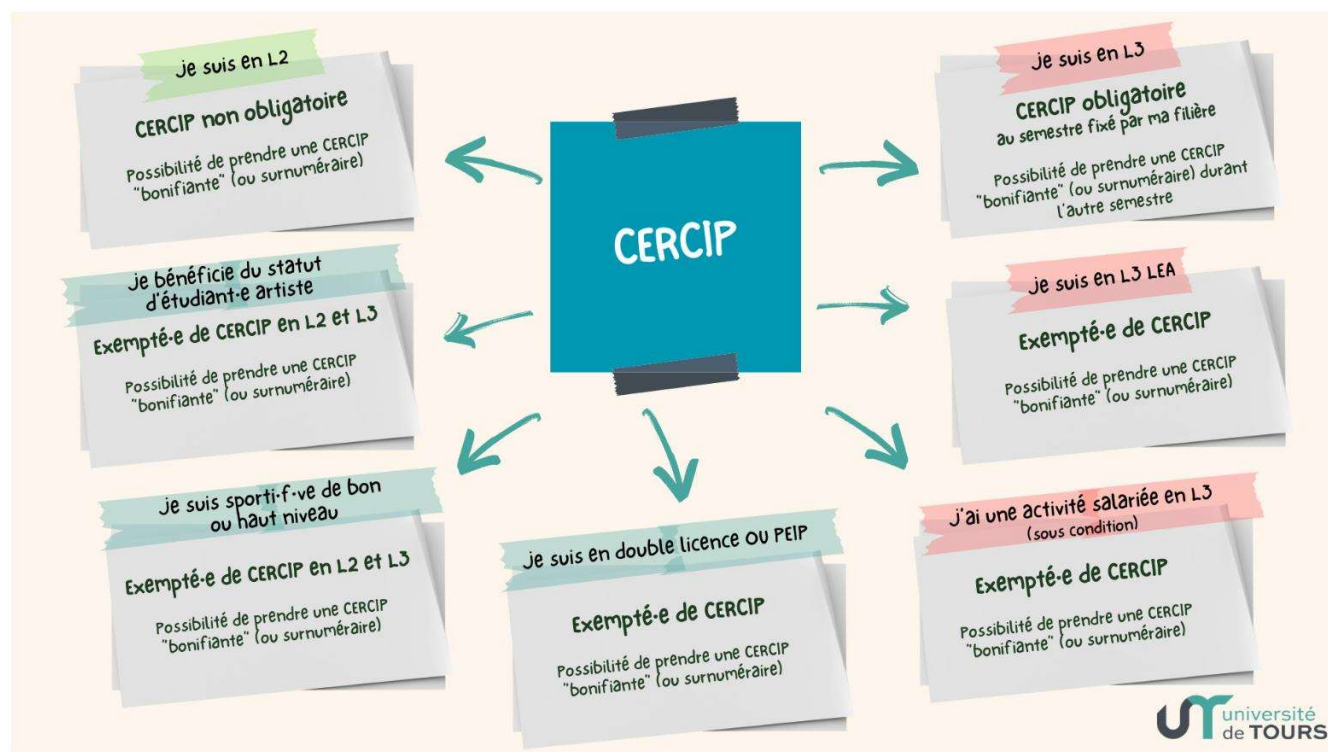
Il se tient sous forme interactive avec dix heures en présentiel au rythme de deux heures toutes les deux semaines et des activités en autonomie.

Il est affecté de 2 crédits ECTS.

🔗 [se former aux transitions écologiques](#)

Les compétences, engagement, réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP)

Elles appartiennent au MODULE 4. Elles ont une valeur de 2 crédits européens. Le catalogue des cours proposés est affiché sur le site internet de l'université et l'étudiant doit obligatoirement s'y inscrire pédagogiquement.



L'offre de CERCIP comprend des cours de pratiques culturelles, artistiques, sportives, en lien avec l'engagement étudiant, la transition écologique et sociale, l'insertion professionnelle. Les étudiants inscrits en double-licence, en LEA, en PEIP, les sportifs et artistes de haut niveau qui sont dispensés des CERCIP.

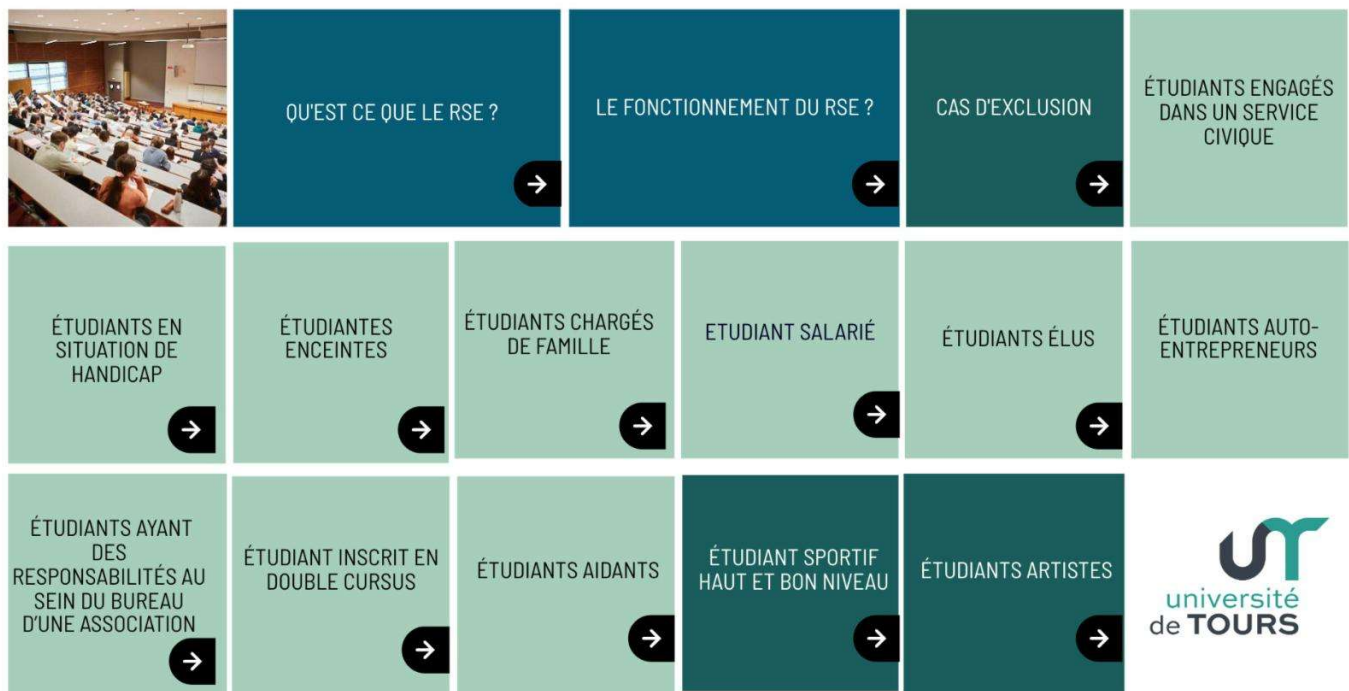


Les étudiants salariés -sous conditions- sont également dispensés de CERCIP.

Consultez la liste des CERCIP et leur descriptif début septembre : 🔗 [CERCIP](#)

L'aménagement de sa scolarité

Le régime spécial d'études (RSE)



Vous avez une activité ou un statut qui ne vous permet pas de vous consacrer à 100% à vos études?

Une solution d'aménagement de votre scolarité existe : le Régime Spécial d'Etudes (R.S.E.)

Le Régime Spécial d'Etudes vous donne droit à des aménagements d'emploi du temps et/ou d'examen, une dispense d'assiduité en TD.



Vous pouvez demander à bénéficier de ce dispositif via le formulaire en ligne avant le 30 septembre pour le 1^{er} semestre et le 31 janvier pour le second semestre.

[Aménager sa scolarité](#)

ARTISTE



Étudiants artistes : ces étudiants bénéficient d'un statut particulier et leur situation fait l'objet d'une procédure particulière. Une page est dédiée au dispositif sur le site internet de l'université ICI. Ces étudiants ne doivent pas remplir le formulaire RSE.

[Étudiant artiste](#)

SPORTIF DE HAUT NIVEAU



Étudiant Sportif de haut et de bon niveau : l'étudiant doit prendre contact avec le Service des Sports de l'université.

 [Sportif de haut niveau](#)

SITUATION DE HANDICAP OU PROBLÈME DE SANTÉ

Les étudiant·es ayant des difficultés liées à leur état de santé impactant leurs études, sont invité·e·s à contacter le Service de Santé Etudiante (SSE). A noter, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un dossier à la MDPH pour faire une demande d'aménagements auprès du SSE.

Les étudiantes souffrant de dysménorrhées ne doivent pas hésiter à contacter le SSE.

ATTENTION : Une visite médicale au SSE est indispensable pour bénéficier d'aménagements d'examen, de cursus et/ou de cours.

La césure



LA PÉRIODE DE CÉSURE

La période de césure permet à un étudiant de suspendre temporairement la formation dans laquelle il est inscrit, afin d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, soit de façon autonome, soit encadré au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle permet à l'étudiant de pouvoir réaliser un ou plusieurs stages.

Elle devra se dérouler sur au moins un semestre universitaire et débiter obligatoirement en même temps que ce semestre universitaire ou sur une année complète. Chaque cycle d'études ouvre droit à une seule période de césure. La période de césure ne peut pas être à cheval sur deux années universitaires.

Elle ne peut avoir lieu qu'à la demande de l'étudiant auprès de l'université et sous réserve de l'accord de celle-ci.

Afin de ne pas créer d'inégalité liée à l'obligation d'assiduité, de ne pas consommer des droits à bourse qui feraient défaut au retour en formation, le statut d'étudiant boursier ne sera pas accordé pour les césures se déroulant sur une année universitaire complète, sauf pour les étudiants inscrits en parallèle dans une autre formation de l'université de Tours.



 [S'informer sur la césure](#)

 60 rue du Plat d'Etain 37000 Tours

 pascale.garcia@univ-tours.fr

Les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante

Escale, la plateforme d'accompagnement



Escale est une plateforme en ligne d'accompagnement à la réussite étudiante. Elle permet de favoriser la rencontre entre l'étudiant de licence et les différents accompagnants qu'il peut solliciter durant son cursus universitaire.

L'interlocuteur privilégié de l'étudiant·e est sa directrice ou son directeur d'études, un enseignant qui a la responsabilité supplémentaire d'accompagner les étudiant·es en difficultés.

Le rôle de directrice ou de directeur d'études est mis en place par les arrêtés licence et licence professionnelle. Son but est d'assurer le suivi des étudiants dans le cadre d'un contrat pédagogique. Pour ce faire, il doit :

- Informer l'étudiant sur l'organisation et les attendus de la formation,
- Formaliser le contrat pédagogique avec l'étudiant et assurer son suivi,
- Détecter et accompagner individuellement les étudiants en situation difficile.

Avec Escale, les étudiant·es de licence :

- Ont accès à leurs notes
- Signent leur contrat pédagogique de réussite étudiante (CPRE)
- Sont informés·es des événements qui ont lieu chaque mois (ateliers Clé de la réussite, forums, ateliers organisés par le service de la transition écologique, événements de la vie étudiante et de campus ...)
- Peuvent prendre rdv avec leur directrice ou directeur d'études
- Peuvent trouver les contacts de différents services (orientation, santé, mobilité, vie étudiante ...).

Pour accéder à Escale : scannez ce QR-Code ou bien connectez-vous via votre ENT avec la tuile Escale

 [Escale](#)

 support.escale@univ-tours.fr



Les clés de la réussite



L'université programme chaque semestre des ateliers pour vous aider à atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Se préparer aux examens », « Création graphique », « Planifier son travail »... Les ateliers se déroulent en dehors des cours et sont d'une durée moyenne d'1 h 15. Ils sont facultatifs mais sur inscription.



Ils sont proposés en présentiel, en distanciel et/ou en mode asynchrone. Cette dernière modalité vous permet de suivre l'atelier quand vous le souhaitez ou plusieurs fois.

🔗 [Clés de la réussite](#)

✉ clesdelareussite@univ-tours.fr

Motex



MOTEX est un cours en ligne de remédiation en langue et grammaire françaises.

Son objectif ? Vous permettre de réviser les fondamentaux de la langue française afin de vous permettre :

- d'écrire des textes de qualité bien construits et sans fautes
- de comprendre et analyser des textes complexes.

🔗 [MOTEX](#)

Transformation numérique • M-DiLL



Depuis plusieurs années, nous constatons la montée en puissance du numérique, phénomène qui représente aujourd'hui un facteur de développement économique important. C'est pourquoi le dispositif Multi-Disciplinary Learning Lab (M-DiLL) permet aux entreprises/ établissements de formation d'être accompagnés dans la définition et la recherche de solutions relatives à leurs projets de transformation numérique pendant 5 mois (début octobre à début mars) par les étudiants.

🔗 [Transformation numérique DiLL](#)

L'aide à l'insertion professionnelle

Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence



Le Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) s'adresse à tous les étudiant·es de Licence.

Il leur permet :

- de travailler sur leur projet professionnel et les compétences permettant de préparer la suite de leurs études,
- d'effectuer des stages.

Le MOBIL est constitué :

- d'heures de TD pour aider à construire son projet,
- d'actions MOBIL (ateliers, visites d'entreprises, conférences, rencontres, ...) permettant de découvrir différents environnements professionnels en fonction des intérêts des étudiant·es.



Voici le programme du MOBIL au cours des trois ans de la licence :

- L1 : présentation du MOBIL, méthodologie de la recherche d'informations sur un métier ou un secteur d'activité, entretien avec un professionnel.
- L2 : poursuite d'études, préparation de l'entrée en master, en licence professionnelle ou sur le marché du travail, réalisation d'un CV.
- L3 : explorer les compétences universitaires et extra-universitaires acquises pendant la licence, valoriser les acquis.

Des ressources en ligne sont mises à disposition sur CELENE.

Le MOBIL est valorisé par l'attribution de points bonifiants. Ils sont pris en compte dans la moyenne générale de l'année (avec un bonus maximal de 0,167 sur la moyenne de l'année). Les points bonifiants n'entrent pas dans le calcul de la moyenne des modules disciplinaires.



IMPORTANT : Il n'est pas possible de valider des points bonifiants en cas d'absence au TD MOBIL.

 [Le MOBIL](#)

Les stages

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage. Il doit être prévu dans la maquette d'enseignement ou dans le cadre du MOBIL.

L'organisation d'un stage obéit à une réglementation stricte à respecter :

- Une convention de stage doit être impérativement signée entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'université AVANT LE DEBUT DU STAGE.
- Ne pas être assimilé à un emploi.

Pour obtenir et valider une convention de stage : sur votre ENT, utilisez la tuile "Convention de stage".

 [Les stages à l'université](#)

Les certifications

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES



Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification d'État accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

Le CLES s'appuie sur les compétences linguistiques du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Il permet aux candidats de certifier leur niveau dans plusieurs langues vivantes et évalue la compréhension et l'expression écrite et orale.

Une des particularités du CLES est l'évaluation de l'interaction orale aux niveaux B2 et C1, qui est une compétence essentielle dans le monde de l'entreprise.

Le CLES apprécie la capacité des candidats à utiliser la langue dans des situations et actions réelles, aussi bien dans la vie de tous les jours que dans les activités professionnelles.

Le CLES est gratuit pour les étudiants de l'université de Tours.



[Certificat de Compétences en Langues pour l'Enseignement Supérieur \(CLES\)](#)

La certification numérique PIX



PIX est une plateforme nationale de certification numérique en ligne.

Selon leur filière, les étudiants ont la possibilité de passer la certification PIX, en complément de leurs cours de compétences numériques.

Cette information vous sera communiquée par votre enseignant de compétences numériques.



La certification est obligatoire pour les étudiants inscrits en orthophonie et en pharmacie.

[PIX](#)

Services étudiants

Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle (MOIP)

La M.O.I.P. est une équipe d'expert.es qui accompagne étudiants, jeunes diplômés et adultes en reprise d'étude sur les questions suivantes :

- Choix d'orientation ou de réorientation
- Projet professionnel
- Recherche de stage
- Candidatures en emploi, en concours ou en formation
- Projets de création d'activité (entreprises, associatifs, collectifs...)

Les chargé.es d'orientation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat organisent des conférences métiers, des visites d'entreprise et de nombreux ateliers tout au long de l'année universitaire.

La M.O.I.P. propose également Rpro Stage|Emploi, une plateforme d'offres de stages, d'emplois, de jobs, de conseils concrets et utiles, d'agenda, d'actualité sur le recrutement...

Entrepreneuriat étudiant - Pépite



Cultivez votre esprit d'entreprendre !

PEPITE vous offre l'opportunité de développer votre esprit d'entreprendre à travers des actions variées tout au long de vos études. Ouverts à tous, les dispositifs proposés (Créa'Campus, Certificat Universitaire...) vous permettent d'améliorer vos connaissances sur la création d'entreprise ou de monter des projets créatifs et innovants.



📍 [Pépite](#)

Réseau professionnel - Rpro



- Rpro Stage|Emploi est le réseau alumni (ouvert aux étudiants et aux anciens) de l'université de Tours. Vous y découvrirez le programme des ateliers et des conseils pour votre recherche de job et/ou de stage, des infos sur les concours.

Activez votre compte et vous aurez également accès à des dizaines d'offres sur :

📍 rpro.univ-tours.fr

📧 moip@univ-tours.fr

☎ 02 47 36 81 70

Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi = 9h-12h / 13h30-17h



La mobilité étudiante - Etudes et stages à l'étranger

Ouverte sur le monde, l'université de Tours se veut résolument internationale. Dans cette optique, elle participe activement à la promotion de la coopération et des échanges entre pays.

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

- **En Europe** : A partir de la 2ème année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 universités possibles).
- **Hors Europe** : L'université de Tours a des partenariats avec des universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à une sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le <https://www.univ-tours.fr/> rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...



📧 [international](mailto:international@univ-tours.fr)

📧 international@univ-tours.fr

☎ 02 47 36 67 04

NEOLAIa



Depuis 2021, l'université de Tours est membre de l'alliance européenne NEOLAIa, composée de 9 universités situées en Allemagne, Espagne, Suède, République Tchèque, Italie, Roumanie, Chypre, Lituanie, France.

En 2023, l'alliance a été labellisée par la Commission Européenne, pour mettre en place de multiples actions communes aux 9 universités.

Dans le cadre de l'université européenne NEOLAIa, un·e étudiant·e peut participer à de nombreuses actions pédagogiques répondant aux piliers thématiques de l'alliance, tels que la diversité et l'inclusion et la transformation numérique, tout en ayant une approche pluridisciplinaire des enseignements et en incitant la mobilité européenne d'étude ou de stage.

Ces actions pédagogiques se présentent sous différents formats tels que des enseignements hybrides, écoles d'été, projets multimédias avec d'autres étudiants européens...

Les enseignements, souvent associés à de la mobilité, seront dispensés sous différents modes : présentiel, distanciel, comodalité.

L'enseignement dans le cadre de NEOLAiA peut se substituer à un élément pédagogique défini dans les maquettes de votre formation ou être une formation supplémentaire permettant l'acquisition de crédits supplémentaires. Pour bénéficier de plus d'informations concernant votre filière et l'EP à substituer, nous vous invitons à prendre contact avec votre directeur d'études ou responsable d'année.



 [NEOLAiA](#)

 neolaia@univ-tours.fr

Service de la vie étudiante

La Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC) a pour rôle d'assurer la coordination de 4 services :

- Le Service de la Vie Etudiante (SVE) : vie associative, accompagnement de projets étudiants et campus, valorisation de l'engagement, accueil et aide à l'intégration,
- Le Service Santé Etudiante (SSE),
- Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS),
- Le Service Culturel.

La DVEC assure la gestion de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Son objectif principal est de favoriser votre épanouissement dans tous les aspects de votre vie d'étudiant·e : accompagnement à la réussite dans les projets d'études et professionnels, vie pratique, accès aux soins, lutte contre la précarité, pratiques sportives et culturelles, citoyenneté, bien-être, inclusion.

 [campus](#)



 [SVE](#)



 [SSE](#)



 [SUAPS](#)



 [Service Culturel](#)

Les aides sociales



Les difficultés financières ne doivent pas être à frein à vos études.
Le CROUS et l'Université vous proposent différentes aides financières.

🔗 [aides sociales](#)

Service de la transition écologique et sociale

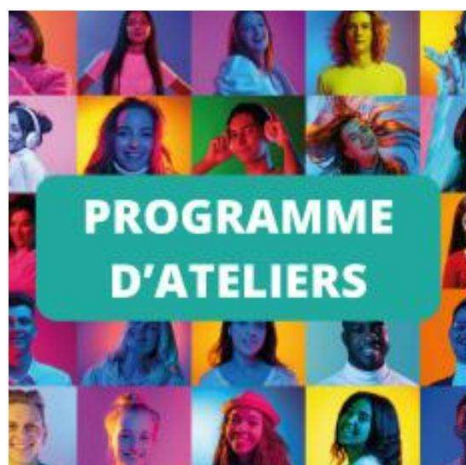


Avec pour objectif d'aller vers un modèle plus respectueux de l'environnement, plus conscient des enjeux énergétiques et climatiques, le Service du Pilotage de la Transition écologique conduit une stratégie de transformation en profondeur de l'université. Ainsi il impulse, déploie et soutient des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans l'ensemble des missions et fonctionnement de l'établissement.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

- Installation de stations de réparation et de gonflage de vélos, proches des abris à vélo
- Nouvelle gestion des déchets
- Mise à disposition de composteurs sur tous les sites universitaires
- 5 jardins partagés ouverts à toutes et tous
- Des cours magistraux sur la prévention des déchets, les mobilités bas carbone et l'alimentation durable
- Une charte de bonnes pratiques numériques
- Des engagements bénévoles sur les thèmes des déchets, des mobilités et de la biodiversité
- Des actions de sensibilisation à la transition écologique et sociale

Retrouvez la programmation et les liens d'inscriptions directement sur



🔗 [transition écologique](#)

Pour vous déplacer, optez pour les transports bas carbone

🔗 [transports et mobilités](#)

Vous aussi, devenez acteur et actrice de la transition écologique, il y a encore tant à inventer !

Toutes les idées et les envies sont les bienvenues, contactez-nous :

✉ spote@univ-tours.fr





Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **3258** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyenne : **SOUBEYROUX Marie-Hélène**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Kitty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi



Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere @univ-tours.fr @univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 (licence SDL & Master AALF)	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
	Bureau 7 bis (Master LADL)	elodie.perez@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
Autres services		
Bureau des relations Internationales - Site Tanneurs	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
Référente Administrative Handicap - Site Tanneurs	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr



A- Présentation du département de Sciences du Langage

Responsables du département

Mme Zebib, bureau 24 - racha.zebib@univ-tours.fr

M. Ben Si Said, bureau 27 - samir.bensisaid@univ-tours.fr

Responsables d'années

Responsable L1 : V. Rochaix, bureau 27 - valerie.rochaix@univ-tours.fr

Responsable L2 : P. Prévost, bureau 24 - philippe.prevast@univ-tours.fr

Responsable L3 : S. Ferré, bureau 24 - sandrine.ferre@univ-tours.fr

Responsable Erasmus : M. Manenti, bureau 24 - marta.manenti@univ-tours.fr

Secrétariat du département

Mme Stéphanie Fuseau, bureau 23 - stephanie.fuseau@univ-tours.fr

Tél. : 02.47.36.66.34

Horaires d'ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi : 9h-11h30 / 14h00-16h30

Vendredi 9h-11h30 / fermé au public le vendredi après-midi

Mercredi (en télétravail – joignable par mail de préférence) : 9h-11h30 / 14h00-16h30

Site Internet du département : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Les enseignants de Sciences du langage

S. BEN SI SAID, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : morphophonologie. Bureau 27, samir.bensisaid@univ-tours.fr

S. FERRE, Professeur de Linguistique. Spécialité : psycholinguistique, phonétique, phonologie. Bureau 24, sandrine.ferre@univ-tours.fr

M. MANENTI, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : psycholinguistique, syntaxe. Bureau 24, marta.manenti@univ-tours.fr

E. MARTY, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : prosodie, phonologie, phonétique. Bureau 24, emilie.marty@univ-tours.fr

S. OSU, Professeur de linguistique. Spécialité : énonciation. Bureau 27, sylvester.osu@univ-tours.fr

P. PLANCHON, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : sémantique et énonciation. Bureau 27, philippe.planchon@univ-tours.fr

P. PREVOST, Professeur de Linguistique. Spécialité : psycholinguistique, syntaxe. Bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr

V. ROCHAIX, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : discours, analyse du discours, sémantique et pragmatique. Bureau 27, valerie.rochaix@univ-tours.fr

R. ZEBIB, Maître de Conférences de Linguistique. Spécialité : psycholinguistique, interface langage et cognition, langage écrit. Bureau 24. racha.zebib@univ-tours.fr



B- Présentation de la Licence Sciences du Langage

L'objectif principal de la mention Sciences du Langage est de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie du fonctionnement du langage et des langues. Cette mention s'adresse donc à différents publics dont la formation nécessite cette compréhension des phénomènes langagiers. Dans cette perspective, cette formation permettra à l'étudiant de :

- ✓ Développer des compétences d'analyse et de réflexion lui permettant de comprendre et de maîtriser différents types d'approche du langage et des langues ;
- ✓ Acquérir des méthodes de travail nécessaires à ces capacités d'analyse et de réflexion et, par ce biais, favoriser l'élaboration d'un esprit critique fondamental à l'adaptabilité universitaire et professionnelle ;
- ✓ Construire et préciser son objectif professionnel au travers de questionnements systématiques et diversifiés et de la mise en place progressive de l'autonomie nécessaire à l'indépendance professionnelle.

Cette Licence a pour objectif de former des étudiants autonomes et ayant une bonne connaissance de leur domaine d'application. Ceci est un atout pour l'insertion professionnelle de nos étudiants qui sont experts dans une discipline riche et qui offre de nombreux débouchés. Cette formation ne forme pas uniquement des chercheurs et des enseignants, mais surtout des futurs actifs, tant dans le secteur public que privé.

Les compétences que l'étudiant va développer au cours de cette formation sont de deux ordres : des compétences spécifiques, i.e. disciplinaires (connaissances théoriques et appliquées dans le domaine des Sciences du Langage qui lui permettront de devenir un expert dans ce domaine et ainsi d'ouvrir des débouchés variés), et des compétences plus transversales (qui seront acquises par les contenus des enseignements et la méthodologie propre à chaque thématique). Ces compétences transversales relèvent de capacités plus générales acquises au sein des formations universitaires permettant d'analyser une problématique et de développer un raisonnement argumenté.

- Connaissances générales théoriques et appliquées en sciences du langage et dans des domaines connexes
- Mise en place progressive de spécialisations dans divers domaines ouvrant sur un débouché professionnel, perçues comme un corrélat nécessaire à la formation de base.
- Capacités d'analyse
- Esprit critique
- Construction du raisonnement scientifique
- Autonomie et indépendance professionnelle (i.e. savoir trouver des ressources -personnes ou moyens- aidant à la mise en œuvre de son activité)
- Acquisition de méthodes d'analyse
- Méthodologie du travail universitaire et de la discipline
- Capacité organisationnelle
- Enjeux sociaux des pratiques langagières (i.e. adaptation de la langue au contexte)

Dans sa configuration actuelle, cette licence offre trois grands types d'orientation : une orientation enseignement, une orientation entreprise et une orientation recherche.

1. Pour la partie enseignement, notre licence a la spécificité d'anticiper la formation de trois types d'enseignants : des professeurs des écoles, des enseignants spécialisés, mais aussi des enseignants formés pour l'accueil des primo-arrivants. Il est ici important de préciser que notre licence

constitue un premier pas préparatoire vers les métiers de l'enseignement, et est construite comme une étape avant un Master Enseignement.

- Concernant le professorat des écoles, les objectifs des premières années d'école sont essentiellement d'ordre linguistique. L'enseignant doit donc avoir une connaissance précise des structures des langues et du fonctionnement du langage oral et écrit. Cette compétence se retrouve dans tous les EP des modules 1 et 2. Par ailleurs, une des missions de l'enseignant (Annexe III, BO n°43 du 24 novembre 1994) est de savoir reconnaître un développement ordinaire d'un développement atypique. Nombre d'EP enseignés dans les modules disciplinaires tout au long de la licence (Acquisition 1 et 2, Linguistique appliquée 1 et 2, Français parlé, Langage écrit 1 et 2, Outils linguistiques) concourent à former ces futurs enseignants.
- Un enseignant spécialisé a pour mission d'accueillir et d'encadrer des enfants souffrant de handicaps, dont des handicaps langagiers, mais aussi de proposer un enseignement adapté permettant une évolution tant sur le plan langagier que scolaire. Il doit donc acquérir des connaissances approfondies du fonctionnement du langage, des langues, ainsi qu'une bonne compréhension des déficits des enfants. Les EP préparant la future formation de ces enseignants sont identiques à celles pour le professorat des écoles.
- Les enseignants accueillant des élèves primo-arrivants doivent avoir des compétences spécifiques sur les langues et leur diversité. La majeure associée à la mineure Langues va ainsi leur permettre de savoir comment la langue des primo-arrivants fonctionne, et en quoi son système linguistique diverge de celui de la langue du pays d'arrivée (en l'occurrence le français) de par l'équilibre des enseignements appliqués et fondamentaux, de la formation à d'autres langues, de l'étude de systèmes linguistiques particuliers (EP Linguistique autre langue A et B), et de la formation à la compréhension de la diversité des langues du monde (EP Typologie 1, 2 et 3 et EP Enquêtes de terrain).

2. Pour l'orientation Entreprise, il s'agit de donner la possibilité aux étudiants de répondre à une offre croissante d'entreprises nationales et internationales privées et d'organismes d'Etat français et européens. Le niveau requis en expertise linguistique étant de plus en plus exigeant, et les demandes étant très variables mais aussi très précises, les étudiants doivent avoir des clés de formations et d'adaptation variées. Ainsi, les EP des modules 1 et 2 offrent un niveau d'excellence dans la connaissance de la diversité des composantes du langage, l'acquisition du recul nécessaire à l'utilisation et à la compréhension de la langue dans une perspective d'entreprise (tous les EP de linguistique fondamentale), et un processus d'autonomisation vis-à-vis de l'objet d'étude (EP Outils Linguistiques). En outre, l'ajout d'une seconde langue vivante (EP Langue autre) est un complément indispensable à l'objectif de formation en donnant la possibilité de travailler dans une dimension internationale.

3. Pour ce qui est de l'orientation Recherche, elle concerne les étudiants souhaitant accéder à une autre dimension de l'approche et de l'étude des langues, acquérir la capacité à appliquer la linguistique à des domaines variés et explorer de façon approfondie des questions interdisciplinaires. L'association des EP des modules 1 et 2 dès la première année de la Licence permet de former de façon progressive des étudiants capables d'avoir une réflexion avancée sur le fonctionnement des langues et du langage et de préparer l'intégration à un Master de Linguistique.

- Les étudiants de notre licence s'orientent de fait principalement vers ces trois grands types d'orientations. S'ajoutent à cela, des orientations vers les métiers de la communication, de l'interprétariat et de l'enseignement de la langue des signes française, mais également vers le traitement automatique des langues, et de façon plus générale vers les métiers liés à l'encadrement des personnes avec handicap et liés à l'Humain (les étudiants candidatent et accèdent fréquemment à des Masters de spécialités diverses : Masters en Communication, en Sémiologie, en Linguistique Appliquée, en Pathologies et Troubles du Langage, en Interprétariat en Langue des Signes (LSF), en Gestion et Promotion de la Santé, entre autres). Les Sciences du Langage offrent en effet une palette de débouchés (en plus des plus traditionnels comme l'enseignement et la recherche), parfois, il est vrai, peu connus, mais tout à fait réels : communication, publicité, consultanat, analyses linguistiques pour les entreprises, mais aussi synthèse et reconnaissance vocale, enseignement spécialisé,... de grandes entreprises françaises et étrangères, comme Orange, Canal+, EDF, la SNCF,

SYSTRAN, Google, Amazon, Intel Corp., Nuance Communication entre autres, offrent régulièrement des emplois solides à des linguistes. La maquette des enseignements a été entièrement construite dans le but de permettre à nos étudiants de répondre à ces divers débouchés.

B1 Présentation de la Licence 1ère année (L1)

Nom du responsable d'année : Mme Valérie ROCHAIX

Maquette de Licence 1 Semestre 1

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S1			240
M1.1 Disciplinaire			54
EP1.1.1 Introduction au langage humain	30	0	30
EP1.1.2 Phonétique 1 : articulation et combinatoire	12	12	24
M1.2 Disciplinaire			70
EP1.2.1 Morphologie 1	12	12	24
EP1.2.2 Sémantique 1 : le mot	12	12	24
EP1.2.3 Typologie 1 : familles de langues	12	10	22
M1.3 Modules libres (voir livret)			60
M1.4 Compétences transversales			56
EP1.4.1 Langue : anglais	0	18	18
EP1.4.2 Langue : autre			18
EP1.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP1.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP1.4.2c Langue : italien	0	18	
EP1.4.2d Langue : latin	0	24	
EP1.4.2dd Langue : latin (avancé)	0	24	
EP1.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP1.4.3 Expression écrite et orale	0	18	18
EP1.4.4 Outils documentaires 1	0	2	2

EP1.1.1 Introduction au langage humain

Ce cours est une introduction au concept de langage humain au sens large. Ce concept sera notamment mis en perspective par la comparaison avec d'autres systèmes de communication. Il vise dans un premier temps à définir l'objet langage au travers des langues et de leurs utilisations. On présentera à l'étudiant la langue comme l'objet de la linguistique, au travers, par exemple, de la notion de "signe", de "système", de "grammaticalité", de "fonctions du langage" ou encore de "double articulation du langage". L'introduction de chaque notion amènera l'étudiant à réfléchir et à questionner les définitions et interprétations possibles, et à approfondir les thématiques étudiées par la lecture de textes fondateurs.

Compétences spécifiques : savoir caractériser le langage humain, la langue et la parole

Compétences transversales : apprendre à questionner, appropriation de concepts, ouverture d'esprit

Bibliographie : /

EP1.1.2 Phonétique 1 : articulation et combinatoire

Le cours de phonétique est constitué de deux volets. Le premier est constitué d'une présentation des caractéristiques de l'appareil vocal orientée vers la description de la production des sons. Le second volet forme les étudiants à la transcription phonétique en API, et à la description des phénomènes produits par la coarticulation.

Compétences spécifiques : Compréhension des modalités de production des sons et de leur typologie.

Transcription phonétique.

Connaissances des phénomènes articulatoires et phonétiques.

Compétences transversales : Développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers de divers outils.

Bibliographie :

Malmberg, B. (1971) Phonétique. PUF.

Carton, F (1977) Introduction à la phonétique du français. Paris : Bordas.

Landercy, A. et Renard, R. (1977) Eléments de phonétique. Bruxelles : Didier Mons.

Léon, P. (1993) Phonétisme et prononciations du français. Paris : Nathan.

Ladefoged, P. (1995) A course in phonetics. New York : Harcourt

Roach, P. (2001) Phonetics, Oxford, Oxford University Press.

Vaissiere, J. (2006) La phonétique, Paris, PUF (Coll. « Que sais-je? »), 2006

EP1.2.1 Morphologie 1

Le cours de morphologie introduit les notions de morphème, de morphe et d'allomorphes ainsi que l'analyse linguistique de la structure des mots. En particulier, sont abordés les différents processus morphologiques en œuvre dans la formation des mots, les concepts fondamentaux (racine, affixes, dérivation, flexion, etc.) ainsi qu'une brève typologie de systèmes morphologiques dans différentes langues du monde.

Compétences spécifiques : s'approprier une terminologie ; travailler avec un échantillon de données : classer et généraliser les observations

Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

Bibliographie :

Booj, G. (2007) The Grammar of Words. Oxford : Oxford University Press.

Garric, N. (2007) Introduction à la linguistique. Paris : Hachette.

Haspelmath, M. (2002) Understanding Morphology. Londres : Arnold.

Huot H.. (2006) La morphologie. Armand Colin.

Katamba, F (1993) Morphology. Londres : Macmillan.

Lieber, R. (2010) Introducing Morphology. Cambridge : Cambridge University Press

Soutet, O. (1995) Linguistique. Paris : Presses Universitaires de France.

EP1.2.2 Sémantique 1 : le mot

Ce cours introduit les notions et démarches fondamentales de l'analyse sémantique des mots. Le cours s'appuiera sur certaines distinctions fondamentales, notamment entre sens et référence, et entre signifié et signifiant. Différents modèles de sémantique lexicale seront envisagés (théorie du

signe linguistique de Saussure, traits sémantiques, analyse componentielle, métaphore et métonymie...). On s'appuiera sur la notion de propriété distinctive pour l'analyse des relations sémantiques fondamentales et de la polysémie, ainsi que pour l'élaboration de définitions dans les dictionnaires, ce qui conduira à envisager les applications possibles des outils de la sémantique lexicale.

Compétences spécifiques : comprendre les notions fondamentales de la sémantique lexicale ; identifier les relations sémantiques entre les mots ; application de modèles sémantiques à l'objectif de définition du sens des mots.

Compétences transversales : opérer des distinctions ; raisonner en termes de propriétés distinctives ; reconstituer des relations paradigmatiques ; réfléchir aux conditions d'application des modèles théoriques.

Bibliographie : /

EP1.2.3 Typologie 1 : familles de langues

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiants les différentes méthodes de classification des langues possibles. Y seront abordés la classification génétique, aréale ou encore typologique, ainsi que les avantages et inconvénients de chacune de ces façons de rapprocher les langues du monde. Des questions liées à ces différentes méthodes, comme celle de la langue-mère seront soumises aux réflexions des étudiants.

Compétences spécifiques : Evaluation des différents critères de comparaison et de rapprochement des langues. Compétences transversales : Organisation, savoir classer, ordonner, comparer, hiérarchiser les données linguistiques.

Bibliographie : /

MODULE 1.3 : Modules libres (voir livret spécifique)

1 ^{er} semestre (S1)

MODULE 1.4 : Compétences transversales

1 ^{er} semestre (S1)

EP1.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP1.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP1.4.3 Expression écrite et orale

Ce cours aborde quelques questions orthographiques, l'analyse logique des phrases complexes du français et la concordance des temps. Un autre aspect du cours est consacré à l'expression orale (mise en œuvre d'une problématique, conception du discours et du support visuel, présentation orale).

Bibliographie :

Grevisse M. Le petit Grevisse, grammaire française, De Boeck/ Duculot.

Gardes Tamine J. La Grammaire, Tome 2, Syntaxe, A. Colin, Collection Coursus

Mercier-Leca F. 35 questions de grammaire française, A. Colin, Collection Coursus

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. Grammaire méthodique du français, PUF

EP1.4.4 Outils documentaires 1

Visite et découverte la BU (2h TD)

Alternative à la visite pendant les travaux de la bibliothèque, le cours en ligne « Découvrir ma BU Tanneurs » vous propose une visite virtuelle ainsi qu'un exercice pratique pour vous permettre de vous approprier la bibliothèque éphémère.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation par suivi du cours en ligne « Découvrir ma BU »

Contact : Julia Chazot, coordinatrice des formations à la BU Tanneurs, julia.chazot@univ-tours.fr

Lien Célène : <https://celene.univ-tours.fr/course/index.php?categoryid=600>

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 1 Semestre 1

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; QP (quitus de présence)

Licence SDL	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S1		30												
M1.1 Disciplinaire	8	8												
EP1.1.1 Introduction au langage humain	4	4	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP1.1.2 Phonétique 1 : articulation et combinatoire	4	4	CC			ET	E	02:00	ET	E	01:00	ET	E	02:00
M1.2 Disciplinaire	8	8												
EP1.2.1 Morphologie 1	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
EP1.2.2 Sémantique 1 : le mot	3	3	CC			ET	E	01:15	ET	E	01:15	ET	E	01:15
EP1.2.3 Typologie 1 : familles de langues	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
M1.3 Modules libres (voir livret)	8	8												
M1.4 Compétences transversales	6	6												
EP1.4.1 Langue : anglais	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP1.4.2 Langue : autre														
EP1.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.4.2d Langue : latin (débutant)	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30
EP1.4.2d Langue : latin (avancé)	2	2	CC			ET	E	03:30	ET	E	02:00	ET	E	03:30
EP1.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.4.3 Expression écrite et orale	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.4.4 Outils documentaires 1	0	0		Val			Val			Val			Val	

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S2			240
M2.1 Disciplinaire			54
EP2.1.1 Langage écrit 1 : écritures et orthographe	30	0	30
EP2.1.2 Discours 1 : linguistique textuelle	12	12	24
M2.2 Disciplinaire			66
EP2.2.1 Phonologie 1	12	10	22
EP2.2.2 Syntaxe 1	12	10	22
EP2.2.3 Énonciation	12	10	22
M2.3 Modules libres (voir livret)			60
M2.4 Compétences transversales			60
EP2.4.1 Langue : anglais	0	18	18
EP2.4.2 Langue : autre			18
EP2.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP2.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP2.4.2c Langue : italien	0	18	
EP2.4.2d Langue : latin (débutant)	0	24	
EP2.4.2d Langue : latin (avancé)	0	24	
EP2.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP2.4.3 Expression écrite et orale	0	18	18
EP2.4.4 Outils documentaires 2	0	2	2
EP2.4.5 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2	4

EP2.1.1 Langage écrit 1 : écritures et orthographe

Ce cours comprend deux parties. La première partie est consacrée à la définition de l'écriture et à la présentation des différents systèmes d'écriture à travers une approche diachronique. La naissance et l'évolution de l'écriture y sont présentées ainsi que différentes écritures qui ont marqué l'histoire du langage écrit (ex : écritures sumérienne, phénicienne, égyptienne, chinoise, japonaise, grecque et latine). La deuxième partie portera plus spécifiquement sur l'orthographe française. L'orthographe française est d'abord présentée diachroniquement avant de passer à une étude approfondie de l'orthographe actuelle.

Compétences spécifiques : Connaissances sur l'histoire de l'écriture et sur les différents types d'écriture ; maîtrise du fonctionnement de l'orthographe française ; maîtrise de l'analyse orthographique du français écrit.
Compétences transversales : Capacité d'acquisition de concepts, de décentration et d'analyse.
Bibliographie : /

EP2.1.2 Discours 1 : linguistique textuelle

Le cours Discours 1 : Linguistique textuelle propose une introduction aux notions de cohésion et de cohérence, introduites en grammaire textuelle puis transposées en analyse de discours, afin d'identifier les mécanismes linguistiques et pragmatiques qui construisent les relations entre les énoncés pour en faire un ensemble interprétable comme tel. Proposé en L1, il s'intéresse plus particulièrement aux mécanismes qui régissent les relations entre les différents syntagmes à l'intérieur de la phrase ou encore entre les phrases à l'intérieur d'un texte : marqueurs de reprise et d'anticipation, temps, connecteurs, adverbes de phrase essentiellement. Construits à partir des travaux de Jean-Michel Adam (1990, 1992, 1999) et de Michel Charolles (1995, 2002, 2006), il propose en outre une application didactique (enseignement et apprentissage de la compétence discursive).

Compétences spécifiques : distinguer les notions de texte et de discours, connaître les principaux mécanismes de cohésion et de cohérence textuelles, savoir les mobiliser pour décrire la cohérence textuelle, savoir enseigner et évaluer la cohérence textuelle.

Compétences transversales : savoir mobiliser des notions de linguistique dans une perspective d'analyse et d'enseignement.

Bibliographie :

ADAM, Jean-Michel (2020). La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours. Armand Colin

ADAM, J.-M. (1990), Éléments de linguistique textuelle, Liège : Mardaga

CHAROLLES, M. (2006) « De la cohérence à la cohésion du discours », In Calas, F. (dir.) Cohérence et discours, Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, pp.25-38

GARCIA-DEBANC (2016), « Une tâche-problème pour analyser les compétences d'élèves de sixième en matière de cohésion textuelle », in SARDA, L., VIGIER, D. et COMBETTES, B. (dirs.). Connexion et indexation : Ces liens qui tissent le texte, Lyon : ENS Éditions

EP2.2.1 Phonologie 1

Ce cours introduit l'étudiant à l'étude des systèmes sonores des langues naturelles. Nous allons commencer par aborder la notion de phonème telle qu'elle a été proposée par N. Troubetzkoï. Nous étudierons ensuite les différentes propriétés distributionnelles du phonème (la distribution libre et combinatoire, la neutralisation, la valeur distinctive, etc.) ; nous terminerons par une esquisse de la théorie des traits distinctifs proposée par Noam Chomsky et Morris Halle (1968).

Compétences spécifiques : rigueur d'analyse, maîtrise et application de concepts abstraits
Compétences transversales : capacité d'abstraction et développement d'esprit d'observation

Bibliographie :

Brandão de Carvalho J, N. Nguyen et S. Wauquier (2010) Comprendre la phonologie. Paris :PUF

Chomsky, N et M. Halle (1968) The sound pattern of English. New York : Mouton de Gruyter

Dell, F (1973/1985) Les règles et les sons. Paris : Hermann

Duchet, J-L. (1998) La phonologie Que sais-je ? no 1875. Presses universitaires de France

Troubetzkoy, N (1967) Principes de phonologie. Paris : Klincksieck

EP2.2.2 Syntaxe 1

Ce cours concerne l'étude de l'organisation des mots en phrases. Seront travaillés les notions d'acceptabilité syntaxique, de catégorie syntaxique, de constituant syntaxique, de structure hiérarchique, de fonction syntaxique et de déplacement syntaxique, à partir de données du français (dans toute sa variété) et du français comparé à d'autres langues.

Compétences spécifiques : L'analyse de la phrase, entité complexe, servira à travailler comment un problème complexe peut être décomposé en éléments plus simples.

Compétences transversales : Capacité d'abstraction et développement d'esprit d'observation.

Bibliographie :

Tellier, C. (1995). Éléments de syntaxe du français. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Roberge, Y. Une brève introduction aux concepts de la grammaire générative. Cours en ligne. (<http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>)

EP2.2.3 Enonciation

Après avoir rappelé les questions fondamentales que pose la linguistique de l'énonciation puis la définition de l'énonciation par E. Benveniste, l'énonciation est alors abordée à travers un modèle théorique fonctionnaliste et dynamique du langage et des langues qu'est la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE), élaborée par A. Culioli. Il s'agit de proposer un outil d'analyse robuste qui permet d'interroger les langues naturelles et dans leur diversité et dans leur singularité pour mieux comprendre d'une part, les mécanismes de la construction du sens ; et d'autre part, le fonctionnement des langues en rapport avec le langage. On aborde entre autres : les concepts de repérage, marqueur, opérations, notion et domaine notionnel, le rôle central du sujet énonciateur dans l'activité langagière, l'énoncé et sa constitution, l'énonçable, la situation d'énonciation, la catégorisation, mais aussi stabilité et déformabilité dans les langues.

Compétences spécifiques : Conception de l'énoncé comme espace de construction du sens et formalisation du fonctionnement des unités linguistiques.

Compétences transversales : Découverte du fonctionnement de la langue en contexte.

Bibliographie:/

MODULE 2.3 : Modules libres (voir livret spécifique)

2 ^{ème} semestre (S2)

MODULE 2.4 : Compétences transversales

2 ^{ème} semestre (S2)

EP2.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP2.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP2.4.3 Expression écrite et orale

Ce cours est consacré à l'historique et à la formation de la langue française, ainsi qu'à la grammaire (nature et fonction, accords des participes passés, groupe verbal, notions de groupe fonctionnel et de syntagme), et à l'expression écrite (connecteurs logiques, résumé de texte).

Bibliographie :

Grevisse M. Le petit Grevisse, grammaire française, De Boeck/ Duculot.

Gardes Tamine J. La Grammaire, Tome 2, Syntaxe, A. Colin, Collection Cursus

Mercier-Leca F. 35 questions de grammaire française, A. Colin, Collection Cursus

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. Grammaire méthodique du français, PUF

EP2.4.4 Outils documentaires 2

La recherche documentaire à la BU (2h TD)

Les bibliothécaires vous accompagneront lors de ce TD en vous proposant une méthodologie de travail pour aborder au mieux vos recherches documentaires en définissant votre sujet et en cherchant des documents via le catalogue Colibri et les ressources en ligne.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation par présence au TD

Contact : Julia Chazot, coordinatrice des formations à la BU Tanneurs, julia.chazot@univ-tours.fr

EP2.4.5 Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

L'objectif de ce module obligatoire est pour l'étudiant d'élaborer son projet professionnel, de réfléchir à son orientation et d'avoir une meilleure connaissance de ses poursuites d'étude après la licence, des débouchés et du marché du travail.

Des heures de CM et TD sont organisées sur chacune des trois années de licence et des ateliers pratiques sont proposés aux étudiants.

L1 : présentation du MOBIL ; méthodologie de la recherche d'information sur un métier ou un secteur d'activité ; entretien avec un professionnel

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 1 Semestre 2

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L1 : Semestre S2

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

Licence SDL	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S2		30												
M2.1 Disciplinaire	8	8												
EP2.1.1 Langage écrit 1 : écritures et orthographe	4	4	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP2.1.2 Discours 1 : linguistique textuelle	4	4	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M2.2 Disciplinaire	8	8												
EP2.2.1 Phonologie 1	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
EP2.2.2 Syntaxe 1	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	00:45	ET	E	01:45
EP2.2.3 Énonciation	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
M2.3 Modules libres (voir livret)	8	8												
M2.4 Compétences transversales	6	6												
EP2.4.1 Langue : anglais	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP2.4.2 Langue : autre														
EP2.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.4.2d Langue : latin (débutant)	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30
EP2.4.2d Langue : latin (avancé)	2	2	CC			ET	E	03:30	ET	E	02:00	ET	E	03:30
EP2.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.4.3 Expression écrite et orale	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.4.4 Outils documentaires 2	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP2.4.5 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		Val			Val			Val			Val	

B2 Présentation de la Licence 2^{ème} année (L2)

Nom du responsable : M. Philippe PREVOST

Maquette de Licence 2 Semestre 3

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S3			264
M3.1 Disciplinaire			66
EP3.1.1 Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau	22	0	22
EP3.1.2 Phonétique 2 : acoustique et perception	12	10	22
EP3.1.3 Syntaxe 2	12	10	22
M3.2 Disciplinaire			72
EP3.2.1 Linguistique diachronique	12	10	22
EP3.2.2 Sociolinguistique	12	10	22
EP3.2.3 Langues des signes française 1	0	28	28
M3.3 Modules libres (voir livret)			60
M3.4 Compétences transversales			66
EP3.4.1 Langue : anglais	0	18	18
EP3.4.2 Langue : autre			18
EP3.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP3.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP3.4.2c Langue : italien	0	18	
EP3.4.2d Langue : latin (débutant)	0	24	
EP3.4.2d Langue : latin (avancé)	0	24	
EP3.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP3.4.3 Compétences numériques	0	6	6
EP3.4.4 Transition écologique et sociale	0	18	18
EP3.4.5 Outils documentaire 3	0	2	2
EP3.4.6 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2	4

EP3.1.1 Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau

Ce cours consiste en une approche neurobiologique du langage. Une introduction portant sur l'anatomie et la physiologie du cerveau ainsi que sur les méthodes d'exploration du cerveau est présentée avant de se concentrer sur la neurobiologie du langage (latéralisation hémisphérique, aires cérébrales et réseaux neuronaux impliqués). L'hypothèse de période critique pour l'acquisition du langage est exposée. Le développement normal monolingue et bilingue ainsi que le développement pathologique du langage sont présentés à travers une approche neurolinguistique.

Compétences spécifiques : situer les approches sociolinguistiques, entre elles et vis-à-vis des autres SHS (dimensions historique et théorique) ; développer une connaissance approfondie de notions traditionnellement investies par la sociolinguistique, et par ailleurs diversement mobilisées en SDL ; savoir analyser des textes diversifiés (article de journaux, interviews, etc.) en fonction de leurs aspects proprement sociolinguistiques

Compétences transversales : planifier un travail d'enquête dans le temps ; maîtriser certaines techniques d'enquête ; savoir travailler en collaboration.

Bibliographie : /

EP3.1.2 Phonétique 2 : acoustique et perception

Initiation à la phonétique acoustique et perceptive. Pour ce qui est de l'acoustique, il s'agira de rendre compte des phénomènes acoustiques au travers de notions classiques comme la fréquence ou la résonance. L'accent sera mis sur la caractérisation de ce qu'est une onde d'un point de vue physique. Ces notions seront mises en pratique par la lecture d'analyses acoustiques (spectrogramme, signal...). Pour ce qui est de la perception, les principes généraux (domaine de la psychophysique) la sous-tendant seront introduits afin de pouvoir par la suite décrire les particularités de celle-ci dans le cas de la parole. La notion de catégorie sera notamment discutée.

Compétences spécifiques : connaissances fondamentales en acoustique et perception de la parole, développement de capacité d'analyses et méthodologiques, au travers la manipulation de logiciel d'acoustique.

Compétences transversales : Appropriation de la pratique scientifique et expérimentale

Bibliographie : /

EP3.1.3 Syntaxe 2

Ce cours propose une formalisation de la structure hiérarchique basée sur la différence fondamentale entre arguments et circonstants. Nous verrons comment rendre compte de différents types de déplacements au sein de ce modèle (ex. déplacement-qu, mouvement de la tête et mouvement du sujet). Ceci nous amènera à parler de constructions telles que le passif, et les constructions à montée et à contrôle. Enfin, nous verrons comment ce modèle peut rendre compte de différences dites paramétriques entre les langues (ex. omission du sujet, déplacements, etc.).

Compétences spécifiques : L'étudiant sera amené à pouvoir développer des analyses et une argumentation syntaxiques.

Compétences transversales : Capacité d'abstraction, développement d'esprit d'observation, capacité d'établir des liens entre des éléments introduits indépendamment les uns des autres.

Bibliographie :

Tellier, C. (1995). Éléments de syntaxe du français. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Roberge, Y. Une brève introduction aux concepts de la grammaire générative. Cours en ligne. (<http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>)

EP3.2.1 Linguistique diachronique

Le cours se compose de deux parties. Dans la première partie, nous allons étudier la naissance de la linguistique historique et le développement de la méthode comparative ainsi que de la théorie de l'arbre généalogique. Nous aborderons, aussi, quelques questions générales de linguistique indo-européenne. Dans la deuxième partie, nous nous concentrons sur les langues romanes et leur évolution à partir du latin vulgaire. Nous terminerons le cours en examinant les traits saillants du français par rapport à d'autres langues romanes

Compétences spécifiques : rigueur d'analyse, connaissances préalables de phonétique/phonologie, morphologie et syntaxe

Compétences transversales : repères historiques, esprit d'observation, sens de l'intuition

Bibliographie :

Beekes, R. S. P. (2011) Comparative Indo-European Linguistics. Amsterdam: John Benjamins

Boltanski, J.-E. (1995) La linguistique diachronique. Paris: Presses Universitaires de France

Marchello-Nizia, Ch. (2002) Français en diachronie: douze siècles d'évolution. Paris: Ophrys

Meyer-Brügger, M. (2003) Indo-European Linguistics. Berlin: Mouton de Gruyter

Picoche, J. (1979) Précis de morphologie historique du français. Paris: Nathan Université

Zink, G. (1986) Phonétique historique du français. Paris: Presses Universitaires de France

EP3.2.2 Sociolinguistique

Ce cours, qui situe la sociolinguistique par rapport aux autres disciplines en sciences humaines, permet de découvrir les principales questions qu'elle se pose, les principaux thèmes dont elle traite, au travers de quelques notions clefs telles que : la norme, la communauté linguistique, les représentations, ou bien encore les contacts de langues, etc. Cette découverte s'effectue au travers de l'étude de cas concrets, en rapport si possible avec des questions d'actualité, permettant par ailleurs une première approche de ce qu'est une enquête qualitative. Cet aspect du cours pose des questions de méthodologie, transférable à d'autres domaines, au-delà de la sociolinguistique.

Compétences spécifiques : situer les approches sociolinguistiques, entre elles et vis-à-vis des autres SHS (dimensions historique et théorique) ; développer une connaissance approfondie de notions traditionnellement investies par la sociolinguistique, et par ailleurs diversement mobilisées en SDL ; savoir analyser des textes diversifiés (article de journaux, interviews, etc.) en fonction de leurs aspects proprement sociolinguistiques.

Compétences transversales : planifier un travail d'enquête dans le temps ; maîtriser certaines techniques d'enquête ; savoir travailler en collaboration.

Bibliographie : /

EP3.2.3 Langue des signes française 1

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles.

Compétences spécifiques : production et compréhension en langue des signes françaises.

Compétences transversales : Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

MODULE 3.3 : Modules libres (voir livret spécifique)

3 ^{ème} semestre (S3)

MODULE 3.4 : Compétences transversales

3 ^{ème} semestre (S3)

EP3.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP3.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP3.4.3 Compétences numériques

Le cours dédié aux compétences numériques permet aux étudiants de se familiariser avec des logiciels spécialisés, de développer leur pensée critique sur l'utilisation du numérique, et de les préparer à des carrières qui exigent une expertise technologique.

De plus, dans une société où la numérisation est omniprésente, ces cours favorisent l'inclusion numérique en permettant à tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale et leurs difficultés, d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur cursus universitaire.

EP3.4.4 Transition écologique et sociale

Ce cours de tronc commun aborde notamment les thématiques du climat, de la biodiversité, de l'énergie, des ressources naturelles et des scénarios pour le futur. Il est également l'occasion de décrire les méthodes de construction des connaissances scientifiques.

EP3.4.5 Outils documentaires 3

Plagiat et identité numérique (BU) (2h TD)

Cet EP comprend le suivi de deux cours en ligne :

« Construire un travail original sans plagiat »

Ce cours a pour objectif de vous donner des clés lorsque vous rédigez un travail personnel enrichi par les idées d'autres auteurs, l'utilisation d'images ou de graphiques, la lecture d'ouvrages, de revues ou de sites internet. Vous serez ainsi en mesure d'identifier ce qu'est le plagiat, et de savoir comment l'éviter.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation (obtention d'une note supérieure ou égale à 5/10 au quiz final, un seul essai possible ; rattrapage au mois de juin, avant de refaire une tentative, prévenir contact)

« Des clés pour mieux comprendre et maîtriser mon identité numérique »

Ce cours a pour objectif de vous aider à gérer et à maîtriser votre identité numérique, à identifier et à utiliser les principaux réseaux sociaux.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation (obtention d'une note supérieure ou égale à 7/10, plusieurs essais possible)

Contact : Julia Chazot, coordinatrice des formations à la BU Tanneurs, julia.chazot@univ-tours.fr

Lien Célène : <https://celene.univ-tours.fr/course/index.php?categoryid=3745>

/!\ Cours en ligne disponible avec un code d'accès /!\

EP3.4.6 Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

L'objectif de ce module obligatoire est pour l'étudiant d'élaborer son projet professionnel, de réfléchir à son orientation et d'avoir une meilleure connaissance de ses poursuites d'étude après la licence, des débouchés et du marché du travail.

Des heures de CM et TD sont organisées sur chacune des trois années de licences et des ateliers pratiques sont proposés aux étudiants.

L2 : poursuite d'études ; présentation de l'entrée en master, en licence professionnelle ou sur le marché du travail, réalisation d'un CV.

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 2 Semestre 3

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S3

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

S3		30												
M3.1 Disciplinaire	8	8												
EP3.1.1 Linguistique appliquée 1 : langage et cerveau	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.1.2 Phonétique 2 : acoustique et perception	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP3.1.3 Syntaxe 2	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M3.2 Disciplinaire	8	8												
EP3.2.1 Linguistique diachronique	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
EP3.2.2 Sociolinguistique	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	DOS SIER	ET	E	02:00
EP3.2.3 Langues des signes française 1	2	2	CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
M3.3 Modules libres (voir livret)	8	8												
M3.4 Compétences transversales	6	6												
EP3.4.1 Langue : anglais	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP3.4.2 Langue : autre														
EP3.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.4.2d Langue : latin	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30
EP3.4.2dd Langue : latin (avancé)	2	2	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00
EP3.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.4.3 Compétences numériques	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP3.4.4 Transition écologique et sociale	2	2												
EP3.4.5 Outils documentaire 3	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP3.4.6 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		Val			Val			Val			Val	

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S4			254
M4.1 Disciplinaire			66
EP4.1.1 Acquisition 1 : langue première (L1)	22	0	22
EP4.1.2 Pragmatique	12	10	22
EP4.1.3 Phonologie 2	12	10	22
M4.2 Disciplinaire			66
EP4.2.1 Morphologie 2	12	10	22
EP4.2.2 Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	22	0	22
EP4.2.3 Sémantique 2 : la phrase	12	10	22
M4.3 Modules libres (voir livret)			60
M4.4 Compétences transversales			62
EP4.4.1 Langue : anglais	0	18	18
EP4.4.2 Langue : autre			18
EP4.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP4.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP4.4.2c Langue : italien	0	18	
EP4.4.2d Langue : latin (débutant)	0	24	
EP4.4.2d Langue : latin (avancé)	0	24	
EP4.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP4.4.3 Outils documentaires 4	0	2	2
EP4.4.4 Raisonnement logique et argumentation	0	18	18
EP4.4.5 Compétences numériques	0	6	6

EP4.1.1 Acquisition 1 : langue première (L1)

Les faits principaux de l'acquisition « typique » de la langue maternelle chez l'enfant seront présentés dans divers domaines langagiers, dont le vocabulaire, la phonologie et la syntaxe. Il sera notamment question des propriétés des productions enfantines, des stades de développement, et de l'influence de l'exposition langagière sur l'apprentissage. Divers courants théoriques proposant d'expliquer le développement langagier seront également présentés et discutés.

Compétences spécifiques : A travers ce cours, l'étudiant apprendra comment poser des questions de recherche, comment les explorer et comment interpréter les données langagières recueillies
Compétences transversales : Il sera également amené à développer son esprit critique et ses capacités argumentatives.

Bibliographie : /

EP4.1.2 Pragmatique

« La pragmatique est d'abord une tentative pour répondre à des questions comme celles-ci : Que faisons-nous lorsque nous parlons ? Que disons-nous exactement lorsque nous parlons ? Pourquoi demandons-nous à notre voisin de table s'il peut nous passer l'aïoli, alors qu'il est manifeste et flagrant qu'il le peut ? Qui parle et à qui ? Qui parle et avec qui ? Qui parle et pour qui ? Qui crois-tu que je suis pour que tu me parles ainsi ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour que telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ? Qu'est-ce qu'une promesse ? Comment peut-on avoir dit autre chose que ce que l'on voulait dire ? Peut-on se fier au sens littéral d'un propos ? Quels sont les usages du langage ? Dans quelle mesure la réalité humaine est-elle déterminée par sa capacité de langage ? » Armengaud, La pragmatique (1985). Introduction. Dans ce cours d'introduction à l'analyse de la construction du sens en contexte, nous explorerons différents modes de prises en compte de ce dernier dans la perspective de décrire différents mécanismes de production du sens. Nous nous intéresserons en particulier aux théories des actes de langage qui ont démontré que le langage, plus que le décrire, agit sur le monde.

Compétences spécifiques : savoir décrire la construction du sens en contexte; être capable de distinguer les paramètres linguistiques et les paramètres extralinguistiques, être capable de décrire un acte de langage et ses réalisations discursives.

Compétences transversales : savoir comprendre et associer démarche onomasiologique et démarche sémasiologique

Bibliographie :

Armengaud, F. (2010), La pragmatique, Paris : PUF, coll. Que sais-je ?

Austin John L. (1962), How to Do Things with Words. Cambridge University Press - en français: Quand dire, c'est faire, Seuil, 2024.

Bracops, Martine. « Chapitre 1. Les philosophes du langage », Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, sous la direction de Bracops Martine. De Boeck Supérieur, 2010, pp. 33-103.

Garric, N., Calas F. (2007), Introduction à la pragmatique, Paris : HU Linguistique.

Longhi, J. et Sarfati, G.-E. (2012), Dictionnaire de Pragmatique. Paris. Armand Colin.

Moeschler, J. et Reboul, A. (1994), Dictionnaire encyclopédique de pragmatique. Paris. Editions du Seuil.

Paveau, M.-A., Sarfati, G.-E. (2019), Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique, Paris : Armand Colin.

Searle J. (1969), Speech Acts, Cambridge University Press - en français : Les actes de langage, Hermann, 1972.

EP4.1.3 Phonologie 2

Les étudiants seront sensibilisés à l'analyse de la forme sonore du langage par le biais de deux aspects : la structure interne des phonèmes et la structure syllabique. Différents modèles théoriques seront présentés pour chacun de ces aspects. L'objectif est de permettre aux étudiants de développer un regard critique sur l'analyse phonologique, et d'acquérir les compétences pour être capable d'analyser une structure phonologique.

Compétences spécifiques : connaissance des structures régissant les systèmes phonologiques, analyse phonologique de phénomènes et de séquences sonores

Compétences transversales : manipulation de concepts, rigueur méthodologique, analyse critique.
Bibliographie : /

MODULE 4.2 : Disciplinaire

4^{ème} semestre (S4)

EP4.2.1 Morphologie 2

Ce cours approfondit les notions de morphologie introduites dans l'EP1.2.1 Morphologie (L1). En particulier, nous étudierons les théories morphologiques contemporaines en nous appuyant sur des études de cas tirées de différentes langues du monde. Enfin, nous allons aborder quelques aspects de morpho-phonologie et de morpho-syntaxe.

Compétences spécifiques : travailler avec un échantillon de données, savoir observer des alternances linguistiques, capacité d'analyse

Compétences transversales : esprit d'observation et de curiosité vers des faits de langue.

Bibliographie :

Aronoff, M. & Fudemann K. (2005). What is Morphology ?. London : Blackwell.

Booj, G. (2007) The Grammar of Words. Oxford : Oxford University Press

Lieber, R. (2010) Introducing Morphology. Cambridge : Cambridge University Press

Haspelmath, M. (2002) Understanding Morphology. Londres : Arnold

Katamba, F (1993) Morphology. Londres : Macmillan

Stewart, T. W. (2016) Contemporary Morphological Theories. A User's Guide. Edinbourg : EUP

EP4.2.2 Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique

Ce cours consiste en une approche psycholinguistique du langage écrit. Des modèles psycholinguistiques de l'acquisition de la lecture et de l'écriture sont présentés. La lecture est traitée dans ses différents aspects et les spécificités de l'acte d'écriture y sont présentées (aspects linguistiques, pragmatiques, moteurs, etc.). Les liens entre langage écrit et habiletés linguistiques, épi linguistiques et métalinguistiques sont développées, ainsi que les contraintes cognitives, socio-culturelles et éducatives à l'acquisition du langage écrit. Les troubles du langage écrit et les méthodes d'évaluation de ses différentes composantes sont enfin abordés.

Compétences spécifiques : Maîtrise des mécanismes impliqués dans le traitement de l'écrit ; analyse du langage écrit ;

connaissance de la sémiologie des troubles de l'écrit.

Compétences transversales : Capacité d'analyse, de jugement, métacognition.

Bibliographie : /

EP4.2.3 Sémantique 2 : la phrase

Ce cours aborde la question de la construction du sens au niveau de la phrase. On s'appuiera sur différents modèles sémantiques permettant d'appréhender l'articulation entre le sens lexical et le sens grammatical à l'échelle de la phrase. On abordera notamment les questions de quantification et de détermination nominale et verbale, la sémantique verbale (temps, aspect, modalité), et l'interaction de l'interprétation sémantique avec la structure grammaticale. On engagera ainsi la réflexion sur l'interprétation des catégories grammaticales, des rôles sémantiques, et des structures récurrentes dans les phrases, afin d'établir les paramètres qui organisent la construction du sens à l'échelle de la phrase.

Compétences spécifiques : identifier et articuler différents niveaux d'interprétation impliqués dans la construction du sens ; analyser les paramètres contribuant à déterminer le sens des phrases ; modéliser les relations entre le sens et la grammaire.

Compétences transversales : capacité à opérer une synthèse entre différents niveaux d'analyse ; repérer des facteurs de variation dans les phénomènes étudiés ; maîtriser et savoir appliquer des modèles formels.

Bibliographie : /

MODULE 4.3 : Modules libres (voir livret spécifique)

4^{ème} semestre (S4)

MODULE 4.4 : Compétences transversales

4^{ème} semestre (S4)

EP4.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP4.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP4.4.3 Outils documentaires 4

Rechercher l'information sur Internet (BU) (2h TD)

Le cours en ligne « Trouver de l'information fiable sur Internet dans le cadre universitaire » a pour objectif de vous permettre d'évaluer la fiabilité, la qualité, la pertinence de l'information trouvée sur Internet, et d'être vigilant face au risque de désinformation.

Modalité de contrôle des connaissances : Validation (obtention d'une note supérieure ou égale à 5/10 au quiz final, un seul essai possible ; rattrapage au mois de juin, avant de refaire une tentative, prévenir contact)

Contact : Julia Chazot, coordinatrice des formations à la BU Tanneurs, julia.chazot@univ-tours.fr

Lien Célène : <https://celene.univ-tours.fr/course/index.php?categoryid=3745>

/!\ Cours en ligne disponible avec un code d'accès /!\

EP4.4.4 Raisonnement logique et argumentation

Ce cours permettra de mettre en évidence un idéal de rationalité, celui de la logique formelle, et d'évaluer jusqu'à quel point il est possible d'y conformer nos raisonnements quotidiens et d'éviter les erreurs de raisonnement. On travaillera sur le statut logique de la proposition (analyse conceptuelle, logique des prédicats) et sur la structure du raisonnement (syllogismes, logique des propositions). Les principes logiques ainsi dégagés permettront d'exercer son esprit critique sur différents biais de raisonnement (ambiguïté du langage naturel, inférences intuitives, dimension rhétorique, paralogismes, implicites), ce qui ouvrira la possibilité d'envisager différents mécanismes argumentatifs et configurations argumentatives à l'échelle textuelle.

Compétences spécifiques : identifier et évaluer les formes de raisonnement ; savoir distinguer entre vérité et validité ; être capable d'identifier le lieu d'incohérence d'un raisonnement ; maîtriser les outils de formalisation du raisonnement logique.

Compétences transversales : développer son esprit critique contre les arguments fallacieux et les erreurs de raisonnement ; savoir distinguer ce qui relève de l'implicite dans une argumentation ; comprendre les caractéristiques d'un discours construit de façon logique et rationnelle.

Bibliographie : /

EP4.4.5 Compétences numériques

Le cours dédié aux compétences numériques permet aux étudiants de se familiariser avec des logiciels spécialisés, de développer leur pensée critique sur l'utilisation du numérique, et de les préparer à des carrières qui exigent une expertise technologique.

De plus, dans une société où la numérisation est omniprésente, ces cours favorisent l'inclusion numérique en permettant à tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale et leurs difficultés, d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur cursus universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 2 Semestre 4

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L2 : Semestre S4

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

S4		30												
M4.1 Disciplinaire	8	8												
EP4.1.1 Acquisition 1 : langue première (L1)	3	3	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.1.2 Pragmatique	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.1.3 Phonologie 2	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
M4.2 Disciplinaire	8	8												
EP4.2.1 Morphologie 2	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
EP4.2.2 Langage écrit 2 : traitement normal et pathologique	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP4.2.3 Sémantique 2 : la phrase	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M4.3 Modules libres (voir livret)	8	8												
M4.4 Compétences transversales	6	6												
EP4.4.1 Langue : anglais	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP4.4.2 Langue : autre														
EP4.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.2d Langue : latin	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	02:00	ET	E	01:30
EP4.4.2dd Langue : latin (avancé)	2	2	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00
EP4.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.3 Outils documentaires 4	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP4.4.4 Raisonnement logique et argumentation	1	1	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.5 Compétences numériques	0	0		Val			Val			Val			Val	

B3 Présentation de la Licence 3^{ème} année (L3)

Nom du responsable : Mme Sandrine FERRE

Maquette de Licence 3 Semestre 5

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S5			254
M5.1 Disciplinaire			66
EP5.1.1 Syntaxe 3	12	10	22
EP5.1.2 Acquisition 2 : bilinguisme	12	10	22
EP5.1.3 Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (EN ANGLAIS)	22	0	22
M5.2 Disciplinaire			62
EP5.2.1 Discours 2 : analyse du discours	14	8	22
EP5.2.2 Enquêtes de terrain	6	14	20
EP5.2.3 Linguistique autre langue A	0	20	20
M5.3.a Modules libres (voir livret)			60
M5.3.b Renforcement disciplinaire			60
EP5.3.1 Statistiques pour l'analyse linguistique	0	20	20
EP5.3.2 Outils linguistiques 1	2	18	20
EP5.3.3 Typologie 2 : systèmes de signes	10	10	20
M5.4 Compétences transversales			66
EP5.4.1 Langue : anglais	0	24	24
EP5.4.1a1 Langue : anglais - TD	0	18	
EP5.4.1a2 Langue : anglais - CRL	0	6	
EP5.4.1b Langue : anglais - Global Understanding	0	24	
EP5.4.2 Langue : autre			18
EP5.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP5.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP5.4.2c Langue : italien	0	18	
EP5.4.2d Langue : latin (débutant)	0	24	
EP5.4.2d Langue : latin (avancé)	0	24	
EP5.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP5.4.3 Compétences numériques	0	6	6
EP5.4.4 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2	4
EP5.4.5 Maîtrise des techniques de la présentation orale	2	12	14

Descriptif des enseignements de Licence 3 Semestre 5

EP5.1.1 Syntaxe 3

Ce cours propose un approfondissement de la description et de l'explication syntaxiques, basé sur des domaines d'analyse syntaxique particulier (ex. le cas, le liage, le déplacement cyclique successif et les restrictions sur les règles de déplacement) ainsi qu'un travail sur la variation syntaxique inter-langue (qui sera concentré sur les langues vivantes étudiées en Sciences du langage à Tours, y compris les langues des signes) et un aperçu sur l'étude de la syntaxe atypique (les grammaires des personnes souffrant d'aphasie et les grammaires enfantines). A travers ce cours, les étudiants renforceront leurs méthodes d'analyse syntaxique et leurs capacités de raisonnement scientifique tout en apprenant à appliquer leurs connaissances linguistiques à des domaines d'études connexes.

Compétences spécifiques : Maîtrise et application des concepts syntaxiques.

Compétences transversales : Capacité d'abstraction et de résolution de problèmes.

Bibliographie :

Tellier, C. (1995). Éléments de syntaxe du français. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Roberge, Y. Une brève introduction aux concepts de la grammaire générative. Cours en ligne. (<http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>)

EP5.1.2 Acquisition 2 : bilinguisme

Ce cours porte sur la caractérisation de la compétence linguistique des apprenants d'une langue seconde, depuis l'état initial jusqu'au stade final. Seront explorés en particulier le rôle de la grammaire universelle et de la langue maternelle, ainsi que de différents facteurs qui interviennent dans le processus d'acquisition, par exemple l'âge de début d'acquisition et la durée d'exposition.

Compétences spécifiques : Durant ce cours, l'étudiant apprendra à manipuler diverses méthodes de recueil de données d'apprentissage et à analyser ces données

Compétences transversales : Ceci lui permettra d'apprendre à répondre à une question de recherche particulière. Il sera ainsi amené à développer ses capacités d'analyse et son esprit critique.

Bibliographie : /

EP5.1.3 Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (EN ANGLAIS)

Ce cours propose un panorama des pathologies du langage, développementales (sensorielles et neurologiques) et acquises (aigues et progressives). Différentes pathologies affectant le langage seront présentées du point de vue clinique (classification, diagnostic, étiologie, épidémiologie) et du point de vue de leur sémologie linguistique, avec une application de l'analyse linguistique à des faits de langue relevant de la pathologie.

Compétences spécifiques : L'étudiant sera ainsi sensibilisé aux contextes de pathologie affectant le langage et aux difficultés linguistiques spécifiques qui en résultent pour ces individus.

Compétences transversales : Capacité à confronter et intégrer des données de nature différente.

Bibliographie : /

EP5.2.1 Discours 2 : analyse du discours

Le cours Discours 2 : Analyse du discours est une introduction au discours comme pratique sociale. Dans cette perspective, il propose d'analyser le fonctionnement des énoncés en tant qu'unités linguistiques avec leurs propriétés, produits dans des espaces sociaux qui ont leurs propriétés (discours publicitaire par ex.) et sont déjà peuplés de paroles qui vont venir les informer. Abordés ainsi, les discours, en même temps qu'ils les construisent, nous informent sur les problématiques en jeu dans l'espace social. Inscrit dans l'Ecole française d'analyse du discours, ce cours s'appuie sur quelques notions supplémentaires à celles abordées dans Discours 1 (inter-discours, formation discursive ...), éventuellement transversales aux sciences humaines et sociales, pour explorer des problématiques et de genres contemporains (discours numériques, etc.).

Compétences spécifiques : connaître les enjeux de l'analyse du discours, savoir mobiliser différentes unités d'analyse linguistique dans une perspective d'analyse du discours

Compétences transversales : comprendre la notion de corpus et les implications d'une approche déductive, savoir mobiliser des concepts linguistiques dans une perspective interdisciplinaire

Bibliographie :

Angermüller, J. (2013), Analyse du discours poststructuraliste - Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers, Paris : Lambert-Lucas.
 Maingueneau, D. (2021), Discours et Analyse du discours. Une introduction, Paris : Armand Colin.
 Maingueneau, D. (2017), « Parcours en analyse du discours », Langage et société, 160-161, 129-143.
<https://doi.org/10.3917/ls.160.0129>
 Mazière, F. (2018), L'analyse du discours, Paris : Que sais-je ?
 Moirand, S. (2020), « Retour sur l'analyse du discours française », Pratiques [En ligne], 185-186 | 2020, mis en ligne le 30 juin 2020, consulté le 03 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/8721> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.8721>

EP5.2.2 Enquêtes de terrain

Ce cours introduit l'étudiant aux différents techniques de terrain, quelles qu'elles soient : rédaction de questionnaires, établissement de corpus enregistrés, travail d'élicitation avec des locuteurs natifs, travail avec des apprenants bébés et/ou enfants (L1 et/ou L2), enquêtes auprès de locuteurs d'une communauté linguistique donnée, etc. Le cours vise également, en fonction de l'enseignant responsable, à mettre les étudiants dans une situation réelle de récolte de données.

Compétences spécifiques : capacité d'analyse, savoir structurer des données linguistiques

Compétences transversales : capacité de travail en groupe, esprit critique et d'observation.

Bibliographie : /

EP5.2.3 Linguistique autre langue A

Ce cours propose une introduction à la pratique de l'analyse linguistique d'une langue spécifique (ou d'une famille de langues) qui sera différente de celle de l'EP 66 au S6. Le but est d'ouvrir l'étudiant à d'autres systèmes linguistiques pour lui permettre d'élargir ses connaissances, mais aussi le préparer à une spécialisation éventuelle dans l'analyse de langues particulières.

Compétences spécifiques : esprit de curiosité vers des faits de langue, capacité à observer des données et pouvoir les analyser

Compétences transversales : de solides bases de linguistique générale et maîtrise parfaite des notions de base des différents domaines des sciences du langage

Bibliographie : /

MODULE 5.3 : Modules libres (voir livret spécifique)	5 ^{ème} semestre (S5)
---	--------------------------------

Ou

MODULE 5.3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage	5 ^{ème} semestre (S5)
---	--------------------------------

EP5.3.1 Statistiques pour l'analyse linguistique

En partant d'exemples issus du domaine des sciences du langage, des notions statistiques essentielles seront abordées. Il s'agira pour l'étudiant d'apprendre à utiliser des outils statistiques simples et adaptées aux données linguistiques et à analyser et interpréter des données statistiques. Pour cela seront abordés, par exemple, les concepts d'échantillon, de modalité, d'indice de position, d'indice de dispersion et de distribution. Sera également présentée une typologie des principaux tests statistiques.

Compétences spécifiques : connaître et savoir appliquer les concepts fondamentaux de la statistique (ex. moyenne, variance, distribution normale) aux données langagières

Compétences transversales : exploration et interprétation

Bibliographie : /

EP5.3.2 Outils linguistiques 1

Il s'agit dans ce cours de former l'étudiant aux techniques de recueil et/ou d'analyse de données orales ou écrites, par le biais et l'utilisation croisée de différents outils. Il participe à la compréhension de ce qu'est la recherche en linguistique en confrontant l'étudiant à un questionnement sur un phénomène analysable de façon contrastive. Les conséquences des choix méthodologiques, au regard des différents domaines de la linguistique pourront par ailleurs être examinées.

Compétences spécifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des données langagières

Compétences transversales : méthodologie de l'analyse en situation, appropriation de méthodes et d'outils d'analyse, association d'analyse qualitative et quantitative

Bibliographie : en fonction des logiciels concernés

EP5.3.3 Typologie 2 : systèmes de signes

Sachant qu'une langue est un système de signes spécifique parmi d'autres, la question se pose de situer le langage parmi la multiplicité des systèmes de signes utilisés par l'être humain. Cet enjeu amène à considérer les approches de la linguistique et de la sémiologie dans une même perspective typologique. Plusieurs critères et outils d'analyse seront mobilisés afin de rendre compte de la diversité des systèmes de signes et des paramètres de variation qui peuvent les caractériser. Parmi ces systèmes de signes, nous envisagerons ceux qui sont liés au langage, mais aussi ceux qui s'en distinguent plus nettement. Nous interrogerons la question de l'analogie entre le langage et ces diverses pratiques symboliques, afin de mieux définir la spécificité de ces systèmes de signes, ainsi que les relations possibles entre linguistique et sémiologie.

Compétences spécifiques : articuler les concepts de la linguistique et de la sémiologie ; savoir procéder à l'analyse des paramètres d'un système de signes ; savoir repérer les spécificités de fonctionnement d'un système symbolique

Compétences transversales : identifier des analogies et construire des généralisations ; être capable de transposer des concepts dans d'autres domaines ; maîtriser des concepts en mettant à l'épreuve leur champ d'application

Bibliographie : /

MODULE 5.4 : Compétences transversales

5^{ème} semestre (S5)

EP5.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP5.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP5.4.3 Compétences numériques

Le cours dédié aux compétences numériques permet aux étudiants de se familiariser avec des logiciels spécialisés, de développer leur pensée critique sur l'utilisation du numérique, et de les préparer à des carrières qui exigent une expertise technologique.

De plus, dans une société où la numérisation est omniprésente, ces cours favorisent l'inclusion numérique en permettant à tous les étudiants, quelle que soit leur origine sociale et leurs difficultés, d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur cursus universitaire.

EP5.4.4 Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL)

L'objectif de ce module obligatoire est pour l'étudiant d'élaborer son projet professionnel, de réfléchir à son orientation et d'avoir une meilleure connaissance de ses poursuites d'étude après la licence, des débouchés et du marché du travail.

Des heures de CM et TD sont organisées sur chacune des trois années de licence et des ateliers pratiques sont proposés aux étudiants.

L3 : Explorer les compétences universitaires et extra-universitaires acquises pendant la licence, valoriser les acquis.

EP5.4.5 Maîtrise des techniques de la présentation orale

La présentation orale est un exercice de plus en plus demandé pour mettre en valeur son travail de rédaction. Cet enseignement présentera aux étudiants les différents temps d'une présentation, et les clés de l'exercice oral et des supports d'appui. Le cours donnera également lieu à une mise en pratique de ces techniques à des fins d'entraînement.

Compétences spécifiques : /

Compétences transversales : /

Bibliographie : /

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 3 Semestre 5

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L3 : Semestre S5

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

S5		30												
M5.1 Disciplinaire	8	8												
EP5.1.1 Syntaxe 3	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	00:45	ET	E	01:45
EP5.1.2 Acquisition 2 : bilinguisme	3	3	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.1.3 Linguistique appliquée 2 : pathologies du langage (EN ANGLAIS)	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M5.2 Disciplinaire	8	8												
EP5.2.1 Discours 2 : analyse du discours	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP5.2.2 Enquêtes de terrain	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:00	ET	E	01:00
EP5.2.3 Linguistique autre langue A	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M5.3.a Modules libres (voir livret)	8	8												
M5.3.b Renforcement disciplinaire	8	8												
EP5.3.1 Statistiques pour l'analyse linguistique	3	3	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.3.2 Outils linguistiques 1	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP5.3.3 Typologie 2 : systèmes de signes	2	2	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M5.4 Compétences transversales	6	6												
EP5.4.1 Langue : anglais														
EP5.4.1a1 Langue : anglais - TD	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP5.4.1a2 Langue : anglais - CRL														
EP5.4.1b Langue : anglais - Global Understanding	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30
EP5.4.2 Langue : autre														
EP5.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.2d Langue : latin	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP5.4.2dd Langue : latin (avancé)	2	2	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00
EP5.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP5.4.3 Compétences numériques	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP5.4.4 Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP5.4.5 Maîtrise des techniques de la présentation orale	2	2	CC			ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15	ET	E & O	00:15

Licence SDL	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S6			248
M6.1 Disciplinaire			66
EP6.1.1 Histoire de la linguistique	12	10	22
EP6.1.2 Phonologie 3	12	10	22
EP6.1.3 Lecture critique d'articles scientifiques (EN ANGLAIS)	12	10	22
M6.2 Disciplinaire			66
EP6.2.1 Français parlé	0	22	22
EP6.2.2 Typologie 3 : diversité	0	22	22
EP6.2.3 Linguistique autre langue B	0	22	22
M6.3.a Modules libres (voir livret)			60
M6.3.b Renforcement disciplinaire			56
EP6.3.1 Langue des signes française 2	0	32	32
EP6.3.2 Outils linguistiques 2	0	24	24
M6.4 Compétences transversales			60
EP6.4.1 Langue : anglais	0	24	24
EP6.4.1a1 Langue : anglais - TD	0	18	
EP6.4.1a2 Langue : anglais - CRL	0	6	
EP6.4.1b Langue : anglais - Global Understanding	0	24	
EP6.4.2 Langue : autre			18
EP6.4.2a Langue : allemand	0	18	
EP6.4.2b Langue : espagnol	0	18	
EP6.4.2c Langue : italien	0	18	
EP6.4.2d Langue : latin (débutant)	0	24	
EP6.4.2d Langue : latin (avancé)	0	24	
EP6.4.2e Langue : portugais	0	18	
EP6.4.3 CERCIP	0	18	18

EP6.1.1 Histoire de la linguistique

Ce cours abordera tout d'abord l'étude de l'émergence des conceptions métalinguistiques, à partir des premières réflexions humaines sur le langage (pensée mythique, élaboration de systèmes d'écriture). On visera ensuite à montrer l'évolution de la pensée linguistique à partir de la philosophie du langage et de l'héritage de la pensée gréco-latine, à travers les périodes du moyen âge, de la renaissance et de l'âge classique. On suivra l'élaboration du métalangage dans la diversité de ses formes et dans ses contradictions éventuelles, jusqu'au développement des théories linguistiques modernes et la naissance du courant comparatiste.

Compétences spécifiques : connaissances de l'évolution des savoirs linguistiques ; mise en place d'une réflexion critique sur l'histoire de la linguistique.

Compétences transversales : mettre en perspective ses connaissances ; retrouver le fil conducteur à travers des contextes et des terminologies variées ; intégration du facteur temps.

Bibliographie : /

EP6.1.2 Phonologie 3

Ce cours approfondit les notions de phonologie déjà abordées dans les EP phonologie 1 & 2 en y explorant les aspects suprasegmentaux et leurs interfaces. Les étudiants seront initiés aux modèles et phénomènes prosodiques, en interaction avec les aspects phonologiques et syntaxiques.

Compétences spécifiques : Maîtrise et application des concepts phonologiques et prosodiques en particulier.

Compétences transversales : Capacité d'abstraction ; Interpréter des données ; Exercer son jugement critique.

Bibliographie : /

EP6.1.3 Lecture critique d'articles scientifiques (EN ANGLAIS)

Ce cours propose d'expliquer ce qu'est un article scientifique et ce qu'il devrait contenir, afin d'en faciliter la lecture et d'en évaluer la qualité. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Ce cours est donné en anglais.

Compétences spécifiques : A la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution.

Compétences transversales : De solides bases de linguistique générale et maîtrise parfaite des notions de base des différents domaines des sciences du langage.

Bibliographie : /

EP6.2.1 Français parlé

Partant des préjugés habituellement attribués au français parlé, on montrera qu'il constitue un objet d'étude scientifique à part entière -avec ses spécificités phonétiques, morphologiques et syntaxiques- susceptible d'enrichir la connaissance de la langue. On s'interrogera sur la nécessité ou non de mettre en place des outils spécifiques, différents de ceux utilisés pour la description de l'écrit, à son analyse.

Compétences spécifiques : maîtrise du système du français de référence, savoir décrire à partir de celui-ci les différentes variantes du français parlé

Compétences transversales : appréhension de la diversité des données, jugement critique, manipulation de méthodologies variées

Bibliographie : /

EP6.2.2 Typologie 3 : diversité

Ce cours se place dans une perspective inter-langues évoquant notamment l'enseignement du français aux étrangers et la traduction. Il se veut en même temps une introduction à la linguistique contrastive et aux questions de typologie. On aborde la diversité à travers les différentes structures (phonologique, morphologique, syntaxique) des langues, propose un cadre méthodologique et des concepts opératoires qui permettent d'appréhender des faits de langues pris dans des langues non indo-européennes. On aborde l'unité à travers le concept d'invariants langagiers. On apprend à réaliser une enquête sur des phénomènes morphosyntaxiques précis (p.ex. la reduplication, la négation, le passif, le genre, le verbe, la détermination et la focalisation) dans des langues différentes, à partir d'un corpus spécifique élaboré en français, puis amorce une analyse des phénomènes en question. On mène enfin, une discussion sur quelques positions théoriques relatives à la question de l'unité et diversité des langues naturelles, plus particulièrement celles de Meillet, Greenberg, Chomsky, Culicoli, Sapir-Whorf.

Compétences transversales : Ouverture vers les systèmes linguistiques et culturels non indo-européens.

Compétences spécifiques : Comparaison de fonctionnements linguistiques des unités prises dans des langues différentes

Bibliographie : /

EP6.2.3 Linguistique autre langue B

Ce cours propose une introduction à la pratique de l'analyse linguistique d'une langue spécifique (ou d'une famille de langues) qui sera différente de celle de l'EP55 au S5. Le but est d'ouvrir l'étudiant à d'autres systèmes linguistiques pour lui permettre d'élargir ses connaissances, mais aussi le préparer à une spécialisation éventuelle dans l'analyse de langues particulières.

Compétences spécifiques : esprit de curiosité vers des faits de langue, capacité à observer des données et pouvoir les analyser.

Compétences transversales : de solides bases de linguistique générale et maîtrise parfaite des notions de base des différents domaines des sciences du langage.

Bibliographie : /

MODULE 6.3 : Modules libres (voir livret spécifique)

6 ^{ème} semestre (S6)

Ou

MODULE 6.3 : Renforcement disciplinaire en Sciences du Langage

6 ^{ème} semestre (S6)

EP6.3.1 Langue des signes française 2

L'objectif de ce cours (LSF 1 et 2) est de proposer à l'étudiant l'apprentissage d'une langue offrant une autre modalité que l'oral. En s'initiant, en deux niveaux de compétences à la langue des signes françaises avec l'objectif d'atteindre le niveau B1 à l'issue des 2 EP, il pourra, en plus de profiter d'une compétence nouvelle, appréhender de façon pratique les propriétés linguistiques des langues à modalité visio-gestuelles.

Compétences spécifiques : production et compréhension en langue des signes françaises

Compétences transversales : Apprentissage via une situation inédite, demandant adaptation à une autre façon de communiquer.

EP6.3.2 Outils linguistiques 2

Il s'agit dans ce cours de former l'étudiant aux techniques de recueil de données tant orales qu'écrites, et à leur analyse par le biais et l'utilisation croisée de différents outils (modèle théorique, traitement automatique...) mais aussi de lui donner une première approche de la recherche en linguistique en confrontant l'étudiant à un questionnement sur un phénomène analysable de façon contrastive. Les conséquences des choix méthodologiques, au regard des différents domaines de la linguistique seront par ailleurs examinées.

Compétences spécifiques : utilisation d'outils d'analyse linguistique, analyse et questionnement sur des données langagières, implications de la linguistique de terrain.

Compétences transversales : méthodologie de l'analyse en situation, appropriation de méthodes et d'outils d'analyse.

Bibliographie : /

EP5.4.1 Langue A : anglais

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir de documents divers.

EP5.4.2 Langue : autre

Au choix : allemand, espagnol, italien, latin ou portugais. L'étudiant doit choisir un cours de langue dans la perspective de développer une seconde langue forte.

EP6.4.3 CERCIP (Compétences, Engagement Etudiant, Réflexion Citoyenne, et Pratiques)

L'offre de formation des CERCIP est principalement recentrée sur les pratiques sportives, culturelles et/ou artistiques et l'engagement bénévole. Il pourra également comporter quelques cours proposés par un service central/commun ou un cours dédié à la transition écologique.

Modalités de contrôle des connaissances du Licence 3 Semestre 6

Licence : Lettres et Langues - Mention : Sciences du Langage - Année L3 : Semestre S6

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

S6		30												
M6.1 Disciplinaire	8	8												
EP6.1.1 Histoire de la linguistique	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP6.1.2 Phonologie 3	3	3	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6.1.3 Lecture critique d'articles scientifiques (EN ANGLAIS)	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M6.2 Disciplinaire	8	8												
EP6.2.1 Français parlé	3	3	CC			ET	E	01:45	ET	E	00:45	ET	E	01:45
EP6.2.2 Typologie 3 : diversité	3	3	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
EP6.2.3 Linguistique autre langue B	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	02:00	ET	E	01:00
M6.3.a Modules libres (voir livret)	8	8												
M6.3.b Renforcement disciplinaire	8	8												
EP6.3.1 Langue des signes française 2	4	4	CC			ET	O	00:15	ET	O	00:15	ET	O	00:15
EP6.3.2 Outils linguistiques 2	4	4	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M6.4 Compétences transversales	6	6												
EP6.4.1 Langue : anglais														
EP6.4.1a1 Langue : anglais - TD	2	2	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP6.4.1a2 Langue : anglais - CRL														
EP6.4.1b Langue : anglais - Global Understanding	2	2	CC			ET	O	00:30	ET	O	00:30	ET	O	00:30
EP6.4.2 Langue : autre														
EP6.4.2a Langue : allemand	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6.4.2b Langue : espagnol	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6.4.2c Langue : italien	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6.4.2d Langue : latin	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP6.4.2dd Langue : latin (avancé)	2	2	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00	ET	E	05:00
EP6.4.2e Langue : portugais	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6.4.3 CERCIP	2	2												

C Calendrier universitaire 2025/2026

Réunions de rentrée des étudiants de L1 de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol (<i>obligatoire</i>)	Lundi 1^{ER} septembre 2025 matin
Réunions de rentrée des autres formations	Du 26 août au 12 septembre 2025
Réunions d'information sur les modules d'ouverture (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 1^{ER} septembre 2025 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 12 septembre 2025
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 15 septembre 2025
L'Université fait sa rentrée	25 septembre 2025 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 27 octobre au 2 novembre 2025
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 15 au 20 décembre 2025 Du 5 au 10 janvier 2026
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 12 janvier 2026
Vacances de février	Du 23 février au 1 ^{er} mars 2026
Vacances de printemps	Du 13 au 26 avril 2026
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 4 au 23 mai 2026
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 15 au 27 juin 2026

Précarité menstruelle, Cellules d'écoute contre les violences et les discriminations, toilettes neutres, prénom d'usage, information et sensibilisation des étudiant·es

Pour plus d'égalité entre tous et toutes !

Contre les discriminations et les violences

Vous êtes victime ou témoin de violence, de discrimination dans le cadre de vos études?
Vous avez besoin d'un conseil ou d'être orienté·e ?

vss@univ-tours.fr (violences sexistes et sexuelles)

stop-dicri.etu@univ-tours.fr (harcèlement, discriminations)

Mission égalité :



02.47.36.81.65



mission.egalite@univ-tours.fr



LE CYCLE DE VIE DU NUMÉRIQUE, PENSEZ-Y !

ACHETER RECONDITIONNÉ

permet d'éviter le coût environnemental d'un achat neuf, soit **75%** de l'impact d'un smartphone



PROLONGER LA DURÉE DE VIE

et adopter les bonnes pratiques éco-numériques pour réduire l'impact de son appareil



80% des matériaux du smartphone sont recyclables
mais seuls **15%** des appareils sont recyclés

RECYCLER OU RÉEMPLOYER



Proche Professionnalisant Propre



Projet financé par l'ANR dans le cadre de France 2030



 univ-tours.fr



Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée

Rentrée étudiante



LICENCE



Mention : Sciences Du Langage

